LA PRESSE ELECTRONIQUE AU QUEBEC

Bernard CLEARY

Michel CORMIER

avec la participation de

Roger de la Garde

TABLE DES MATIERES

Chapitre 1. Portraits des principaux intervenants: les réseaux

1.1 La Société Radio-Canada 5
1.2 Le réseau TVA 8
1.3 Télé-Métropole 9
1.4 Le groupe Pathonic 11
1.5 Le groupe Cogéco 14
1.6 Le réseau de radio Télémédia 15
1.7 Le réseau Radio-Mutuel 16
1.8 Broadcast News et Electronic News Group 17

Chapitre 2. Les politiques d'information

2.1 Radio-Canada 20
2.2 TVA 23

Chapitre 3. La programmation

3.1 Radio-Canada 25
3.2 TVA 26

Chapitre 4. La nature de l'information 29

Chapitre 5. Portrait des artisans

5.1 Caractéristiques socio-économiques et professionnelles 34
5.2 Le contexte des médias québécois 36
5.3 Les médias électroniques et la société québécoise 38
5.4 Les journalistes et leurs dirigeants 40

Chapitre 6. Le CRTC 43

Chapitre 7. Prospective de la presse électronique
7.1 Sous un abri temporaire 45
7.2 Une politique globale d'information 47
7.3 Radio-Canada: le fer de lance de la presse électronique 50

Au cours des dernières années, la presse électronique a subi, comme la majorité des industries, des changements majeurs dont les causes sont multiples: la présence de plus en plus grande de la télévision, la prolifération des stations de radio sous l'oeil indulgent du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC), l'arrivée des stations MF sur le marché, la syndicalisation de la majorité des journalistes et, surtout, la crise économique qui a particulièrement touché certaines stations de radio indépendantes. Les dernières années auront aussi permis au média de la télévision de supplanter la radio et les journaux comme source première d'information pour la population en général. De plus, la qualité de l'information radiophonique dans le secteur privé aura connu une baisse notable dans son ensemble et alarmante dans les régions éloignées des grands centres.

Le présent rapport vise à tracer l'évolution générale des réseaux de radio et de télévision au Québec en ce qui concerne leurs structures de propriété, leurs politiques, pratiques et programmations d'information. Il vise aussi à vérifier si Radio-Canada, comme réseau public, joue véritablement son rôle dans le domaine de l'information. Il en est de même pour les réseaux et les stations du secteur privé qui, eux aussi, ont des devoirs à respecter et des promesses à remplir.

Nous avons mené, auprès d'une vingtaine de directeurs d'information de la presse électronique, une entrevue semi-dirigée. Deux des personnes interviewées furent des ouvriers de la première heure: messieurs Marc Thibault (Radio-Canada) et Claude Lapointe (Télé-Métropole et TVA). D'autres sont les meneurs d'aujourd'hui: Pierre O'Neil (Radio-Canada), Gilles Deschênes (Télé-Métropole), Michel Héroux (TVA), Marc Blondeau (Télémédia), Paul Arcand (Radio-Mutuel) et Louis Bergeron (Télé-Capitale). Ont également accepté de nous rencontrer, messieurs Robert Maltais de Rimouski (Radio-Canada), Louis Roberge de Québec (Radio-Canada), Harold Michaud de Rimouski (CFLP), Charles Dufresne de Rimouski (CFER-TV), Serge Ebacher de Trois-Rivières (CHEM-TV), Serge Matte de Trois-Rivières (CKTM-TV), Yves Lorrain de Verdun (CKVL), Pierre Martel de Laval (CKLM), Odinat Durocher de Trois-Rivières (CJTR), Jean-Paul Trembley de Jonquière (CKRS-TV), Klaude Poulin de Chicoutimi (CJPM-TV) et Gilbert Savard de Chicoutimi (CBJ, Radio-Canada). Des entrevues furent également menées auprès de monsieur Gilbert Renaud, directeur des programmes de la Radiotélédiffusion régionale française de Radio-Canada, de plusieurs journalistes et de nombreux usagers des médias dont les représentants du Conseil des usagers de la Sagamie, mademoiselle Carole Dufour et monsieur Benoît Munger, à Alma.

Pour compléter ces entrevues, nous avons consulté la documentation disponible qui a traité de la presse électronique québécoise au cours des dernières années.

Le style d'écriture employé pour ce rapport est celui du journalisme. Il permet d'analyser les situations et de tirer un certain nombre de conclusions ou d'interprétations, qui ne sont plus le propre d'une seule personne, mais plutôt issues du consensus des personnes interviewées.

La production de ce rapport a nécessité la répartition suivante des tâches; -cueillette(par entrevues) et analyse des données, premier rédacteur du rapport:Bernard Cleary, journaliste de carrière et professeur suppléant à l'Université Laval; - recherches bibliographiques et analyse documentaire: Michel Cormier, étudiant de deuxième cycle et auxiliaire de recherche; - coordination des travaux et édition des textes: Roger de la Garde, professeur agrégé à l'Université Laval.

Le premier chapitre du rapport proposera un portrait des principaux intervenants de la radio comme de la télévision. On pourra alors suivre les aléas qui ont influencé le développement de la presse électronique au Québec. Une analyse liminaire des cotes d'écoute permettra aussi de tirer certaines conclusions sur l'intérêt de la population pour les émissions d'information. Les deuxième et troisième chapitres porteront, respectivement, sur les politiques d'information et de programmation de la Société Radio-Canada et du réseau TVA. Afin de mieux cerner les particularités et la spécificité des médias électroniques québécois, nous aborderons, dans le quatrième chapitre, le thème de la nature de l'information et, en particulier, les positions respectives qu'occupent le Québec, le Canada et le monde dans l'information des réseaux québécois.

Comme les journalistes ont un rôle de premier plan à jouer pour le développement d'une information de qualité, nous ferons connaître leurs forces et leurs faiblesses. Leurs façons de travailler, leurs conceptions de l'information et de la profession journalistique, leurs vues sur la société de demain et leurs caractéristiques socio-économiques deviennent donc les donnnées de base qui seront traitées dans le cinquième chapitre. Dans ce chapitre également, nous analyserons le contexte québécois des médias électroniques: la responsabilité sociale des diffuseurs en matière d'information, la notion du droit du public au contrôle des moyens de communication (invoquée à maintes reprises par les syndicats et les groupes populaires), notion qui a mené, en partie, à la création de Radio-Québec comme prolongement de l'expérience de la télévision communautaire, et une comparaison des caractéristiques que l'on associe généralement à Radio-Canada (élitiste) et au réseau TVA (populaire). Nous tenterons aussi de cerner l'impact des réseaux de radio et de télévision sur la société québécoise. Les médias québécois semblent en effet avoir été associés de près aux transformations sociales et politiques du Québec depuis la fin des années 50: Radio-Canada et la révolution tranquille, la parenté idéologique des journalistes et du mouvement indépendantiste, l'essor de la radio privée montréalaise à partir de la crise d'octobre 1970, la création de la télévision éducative Radio-Québec comme instrument de diffusion de la culture québécoise et, dans une certaine mesure, comme réaction à la présence fédéraliste que représentait, aux yeux de certains

nationalistes, la Société Radio-Canada. Le sixième chapitre sera consacré au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) qui est au centre de toutes les décisions dans le domaine de la presse électronique. Ses décisions et son rôle de chien de garde, plus ou moins vigilant, ont eu et auront des effets sur l'avenir de l'information à la radio et à la télévision. Le dernier chapitre présente une sorte de prospective de la presse électronique québécoise qui constitue, en quelque sorte, nos conclusions sur la situation actuelle.

CHAPITRE 1. PORTRAITS DES PRINCIPAUX INTERVENANTS: LES RESEAUX

1.1 La Société Radio-Canada

À la radio comme à la télévision, les Francophones ont traditionnellement dépendu, en grande partie, de Radio-Canada pour leur information. Cela tient non seulement au fait que la société d'Etat ait été la première à diffuser une programmation d'information à la télévision, mais également à l'importance que prennent les émissions d'information dans sa grille horaire. Depuis ses débuts, en 1936, alors que ses bulletins de nouvelles radio étaient rédigés par des pigistes de la Presse canadienne puis apportés à la station par des messagers à motocyclette[1], Radio-Canada a joué, en quelque sorte, un rôle de leader en information au Québec et dans les autres régions francophones du Canada. Le leadership professionnel de ses artisans et la rigueur dans le contenu de l'information véhiculée ont servi de stimuli pour les stations ou réseaux privés de radio et de télévision. Plusieurs soutiennent que, si Radio-Canada abandonnait l'information régionale, les stations de radio et de télévision privées diminueraient aussitôt leurs effectifs dans les salles de nouvelles pour se contenter du simple minimum requis. La compétition stimulante, ou gênante, de Radio-Canada obligerait, en quelque sorte, le privé à faire plus et mieux pour que les auditeurs ou les téléspectateurs n'y voient pas une différence trop marquante.

Le service des nouvelles s'est d'abord bâti autour d'un personnel permanent de journalistes qui alimentaient une grille fixe de bulletins de nouvelles prestigieux que l'on retrouvait aux meilleures heures d'écoute: 8h., midi et 18h. On se souviendra que ces bulletins étaient lus par les plus belles voix radiophoniques du temps: messieurs Miville Couture et Jean-Paul Nolet. La grille s'est ensuite développée pour introduire des bulletins de nouvelles à toutes les heures de la journée. Les formats n'ont pas cessé d'évoluer, passant de la simple lecture des dépêches de la Presse canadienne aux reportages extérieurs des journalistes de Radio-Canada.

Parallèlement au service des nouvelles, caractérisé par la permanence de l'équipe des journalistes, des annonceurs et des réalisateurs, se sont développés d'autres services à caractère plus documentaire ou d'affaires publiques dont le personnel était composé d'employés à la pige. Avec l'arrivée de la télévision, ces services ont pris encore plus d'importance à l'intérieur de la grille-horaire de la radio. Ce qui a permis à ces services de se développer de plus en plus.

La petite histoire démontre que Radio-Canada a toujours eu un penchant pour les émissions d'affaires publiques et que la structure opérationnelle pour ce genre d'émissions d'information était bel et bien en place quand est arrivée la télévision. Dans les années 50, ces services ont donc naturellement et rapidement débouché au petit écran; d'autant plus que Radio-Canada

jouissait d'une situation de monopole et ses dirigeants n'avaient pas à se préoccuper des intérêts de leurs téléspectateurs. On leur a tout simplement imposé une grille d'émissions prestigieuses d'affaires publiques.

Il faut souligner une différence fondamentale d'opération entre les services de nouvelles et d'affaires publiques. Les émissions d'affaires publiques sont en partie produites par un personnel contractuel qui est beaucoup plus mobile et beaucoup plus motivé puisque chaque pigiste doit faire la démonstration, saison après saison, de sa compétence et de son intérêt. Il n'est pas question non plus de garder à l'horaire des émissions qui ne donnent pas le rendement attendu. On abandonne les émissions ou encore on leur fait subir des changements de formats ou de personnel.

Quant aux bulletins de nouvelles à la télévision, on suit la façon de procéder établie pour la radio. Il est évident qu'au début Radio-Canada dépend de l'extérieur pour s'approvisionner en images. Radio-Canada développera avec ses journalistes sa propre information en privilégiant la formule reconnue du reportage. Parce qu'elle n'a pas eu à se remettre en question comme la radio pour conserver sa spécificité, la télévision a pu se développer assez rapidement tout en restant assujettie à des périodes fixes, un peu comme la radio des grandes années.

Radio-Canada a toujours pu se développer d'une façon passablement accélérée dans le domaine de l'information soit par la création des postes de correspondants nationaux, dans les parlements d'Ottawa et de Québec, et de correspondants internationaux, en Europe et aux Etats-Unis. Il faut se reporter à la promulgation de la loi de 1968 sur la radio et la télévision, si on veut trouver à Radio-Canada l'équivalence de l'évolution spectaculaire qu'a connue le réseau TVA au cours des dix dernières années. Cette loi mandatait Radio-Canada de développer l'information régionale, qui n'avait jamais été sa priorité, en plus de l'information nationale qui constituait sa principale force. D'envergure moindre, mais aux conséquences tout aussi dramatiques, fut la décision par la direction de l'information à Radio-Canada de regrouper tous les budgets des émissions d'affaires publiques pour créer, à la télévision, l'émission "Le Point" qui est le pendant francophone du "Journal" de CBC.

Pendant que la télévision se développait à Radio-Canada, la radio en faisait autant à cause de l'avènement du MF qui libérait du temps d'antenne pour le MA. Ce transfert permit aux services des affaires publiques de connaître une expansion fort importante avec la diffusion de nombreuses émissions nouvelles et originales sur les ondes du réseau MA.

Encore aujourd'hui, malgré la multiplicité des médias électroniques, la société d'Etat continue d'occuper un rôle de premier plan dans le secteur de l'information. Par exemple, 36% de sa programmation à la télévision était constituée, en 1980, d'émissions d'information, comparativement à 22% pour le réseau privé TVA[2]. De plus, l'indice de réception effective,

c'est-à-dire la proportion de l'auditoire potentiel consommant ces émissions, se situait, pour la même période, à 32% dans le cas de Radio-Canada comparativement à 13% pour le réseau TVA[3]. Ces données signifient à tout le moins que la programmation d'information de Radio-Canada rejoint un auditoire proportionnellement plus grand que celui des stations privées. D'autres facteurs, tel la répartition des émissions d'information à des heures d'écoute moins favorables peuvent expliquer en partie la différence dans les taux d'écoute effective. Par contre, cela constituerait justement, selon certains critiques, un indice de l'importance respective qu'accordent à l'information les différents réseaux.

À la radio, les émissions d'information représentaient, en 1983, 29% de la programmation de Radio-Canada. (Ce pourcentage exclut toutefois les programmations régionales et locales qui comprennent une bonne proportion d'émissions d'information.)[4]

Que l'attrait de la programmation télévisée de Radio-Canada réside en grande partie dans ses émissions d'information (par rapport au secteur privé) semble par ailleurs se confirmer dans les cotes d'écoute. Dans l'ensemble des émissions, le réseau TVA devance en effet Radio-Canada de façon constante depuis les années 1960[5].

L'importance de l'information à Radio-Canada se traduit également dans les ressources qu'elle y consacre ainsi que dans son réseau de stations de base et de stations affiliées au Québec. Sur le plan des effectifs, la tête de réseau de Radio-Canada à Montréal comptait plus de journalistes en 1983 (57) que les têtes de réseau de TVA, Télémédia et Radio-Mutuel réunies (55).[6] Il faudrait cependant éviter les conclusions faciles en affirmant que Radio-Canada a beaucoup trop de journalistes. La qualité de l'information diffusée par cette société d'Etat exige au point de départ un personnel plus nombreux. En plus, la structure actuelle du service de l'information de Radio-Canada répartit en deux sections distinctes - les nouvelles et les affaires publiques - l'équipe des journalistes. Ce qui signifie que quatre équipes indépendantes, deux pour la radio et deux pour la télévision, peuvent couvrir un même événement important. Cette manière d'opérer est discutée et surtout discutable. Il serait sans doute souhaitable d'éviter un tel dédoublement d'effectifs, mais ce n'est pas toujours possible. Il faut ajouter qu'aujourd'hui cette séparation de la nouvelle des affaires publiques est devenue une pratique de plus en plus courante dans le secteur privé, tant à la radio qu'à la télévision.

Le réseau de télévision de la société d'Etat regroupe sous son égide 10 des 20 stations affiliées de la province, dont quatre (Québec, Sept-Iles, Matane et Rimouski) sont des constituantes régionales de Radio-Canada. Le réseau radio de la société d'Etat compte, par ailleurs, une proportion moins importante des 103 stations québécoises, avec 14 affiliées. Néanmoins, la radio et la télévision de Radio-Canada atteignent 98% des Francophones du pays. Un tel rayonnement fait d'ailleurs partie du mandat de Radio-Canada, la société d'Etat devant, dans la mesure de ses moyens techniques et financiers, desservir la totalité de la population canadienne.

Les têtes de réseau radio et télévision de Radio-Canada à Montréal alimentent, à des degrés différents, les stations affiliées et de base en bulletins d'informations nationales et internationales ainsi qu'en diverses émissions d'information et d'affaires publiques. Les postes de base produisent toutefois des émissions d'information destinées à leurs milieux respectifs sous forme de bulletins de nouvelles et d'émissions d'affaires publiques. Les stations de Québec, de Rimouski, de Matane et de Sept-Iles co-produisent notamment une émission d'affaires publiques télévisées, "Contrechamp", créant de ce fait une sorte de réseau inter-régional à l'intérieur du Québec. Depuis l'automne 85, cette émission est diffusée sur tout le réseau français de Radio-Canada, sauf à Montréal.

Le réseau national reprend à l'occasion des reportages produits en région mais, dans l'ensemble, la production dite nationale émane de Montréal. Dans le secteur de la radio, du moins, la production française semble plus centralisée que celle du réseau anglais, dont plusieurs émissions nationales sont produites à l'extérieur de Toronto. Cette réalité donne lieu, au Québec comme ailleurs au Canada, à des récriminations de la part des régions qui se sentent ignorées par le réseau national.

1.2 Le réseau TVA

Le réseau TVA est une compagnie formée par l'association de cinq entreprises, propriétaires de 10 stations de télévision, réparties sur le territoire québécois. Il s'agit de Télé-Métropole Ltée, qui est propriétaire de CFTM-TV, à Montréal, et de CJPM-TV, à Chicoutimi; du Groupe Pathonic qui possède Télé-Capitale, CFCM-TV, à Québec, CFER-TV, à Rimouski, CHLT-TV, à Sherbrooke et CHEM-TV, à Trois-Rivières; Radio-Nord qui est propriétaire de CFEM-TV, à Rouyn-Noranda et CHOT-TV, à Hull et Ottawa; Télé Inter-Rives qui est propriétaire de CIMT-TV, à Rivière-du-Loup; La Télévision de la Baie des Chaleurs qui est propriétaire de CHAU-TV, à Carleton. Même s'il n'a été formellement incorporé que depuis 1982, le réseau de télévision TVA existait sous une autre forme depuis 1971. À ce moment, des stations indépendantes s'étaient regroupées dans un genre de coopérative pour partager certaines dépenses de production d'émissions d'information. Il s'agissait surtout des coûts de production d'un bulletin d'information nationale et internationale de fin de soirée. Ce partage de coûts s'est ensuite étendu à des émissions d'affaires publiques telles les congrès politiques ou les soirées d'élections.

Dans l'esprit de bien des gens, le réseau TVA et Télé-Métropole ne sont qu'une seule et même entité. Cette confusion part surtout du fait que les stations associées diffusent, après achat, la programmation presque complète de Télé-Métropole. On peut aussi ajouter que la présence de Télé-Métropole est envahissante sur le réseau TVA et que cette station montréalaise laisse peu de place aux autres stations régionales. Enfin, à cause de l'importance de Télé-Métropole et de ses moyens financiers, cette station a une influence prépondérante sur le réseau TVA.

TVA est un réseau dont la licence prescrit qu'il est principalement voué à l'information, aux affaires publiques et aux sports. Le réseau diffuse, à tous les soirs, dès 23 h., un bulletin d'information nationale et internationale, produit par Télé-Métropole, et des émissions d'affaires publiques qui proviennent de Québec, d'Ottawa et de Montréal.

La formule coopérative des premières années s'est transformée depuis l'incorporation du réseau qui, en se dotant d'un président directeur général et d'un vice-président à l'information et aux affaires publiques, a voulu rendre plus évident le niveau décisionnel. Par contre, les ententes relatives à la mise en commun des ressources pour la production des émissions de nouvelles et d'affaires publiques et au partage des bénéfices demeurent inchangées. C'est d'ailleurs par cet aspect de mise en commun des ressources pour la couverture des informations régionales en dehors de Montréal que le réseau TVA se distingue de Radio-Canada. Les stations régionales associées ont comme mission de couvrir, à l'intérieur du bulletin de nouvelles TVA, les événements d'importance nationale qui se déroulent sur leur territoire respectif. La tête de réseau, Télé-Métropole, ne peut envoyer ses journalistes couvrir de tels événements régionaux qu'à la demande expresse de la station participante. Malheureusement, les stations associées ne sont pas toujours en position de produire un travail de qualité, soit à cause du manque d'équipement ou encore du peu de qualification professionnelle de ses journalistes. Il faut cependant souligner que, depuis quelques années, la qualité du produit journalistique en provenance des régions s'est améliorée d'une façon fort appréciable.

1.3 Télé-Métropole

La véritable histoire du réseau TVA passe par celle de Télé-Métropole qui est la tête du réseau. Les décisions prises par le canal 10, dans le domaine de l'information, ont toujours influencé tout ce qui se véhiculait comme information sur les ondes du réseau TVA. Les reproches adressés au réseau, dans le domaine de l'information, visaient la tête de réseau et le CRTC a, à maintes reprises, insisté pour que l'on améliore la qualité des services des nouvelles et des affaires publiques. Depuis 1982, le réseau TVA est beaucoup plus autonome.

Il faut rappeler les débuts modestes de Télé-Métropole qui, en 1961, diffuse ses premières images soit neuf ans après Radio-Canada. Au départ, le service des nouvelles comptait cinq personnes pour assurer la production annuelle des bulletins. Alors que les services d'information constituent une entité importante du réseau français de télévision dès les années 50, il faudra patienter pendant plusieurs années avant que les émissions d'information occupent une place équivalente dans la grille horaire de Télé-Métropole. Comme le soulignait Gilles Constantineau en 1977, il faudra attendre le début des années 70 avant que Télé-Métropole n'établisse un service d'information digne de ce nom.

> (...) en 1968, le 10 prétendait donner toute l'information du jour dans un unique bulletin d'information qui durait au maximum 11 minutes en fin de soirée. En 1970, Télé-Métropole n'avait encore, pour effectif d'information, que 10 journalistes privés de tout service d'appoint, dotés d'un équipement désuet, et n'imaginant même pas de pouvoir recourir à des correspondants ni à Ottawa, ni à Québec. Et encore moins à l'étranger.[7]

Les pionniers de Télé-Métropole étaient conscients des piètres moyens dont ils disposaient. Ils nous affirment qu'ils ont travaillé le plus sérieusement possible, au mieux de leurs capacités, et qu'ils ont produit une information qui était sans prétention mais aussi vraie, aussi juste et aussi équilibrée que possible. L'évolution, comme c'est le propre des entreprises privées, s'est par la suite faite selon la capacité financière de l'entreprise en mettant en place des correspondants à Ottawa et à Québec, par l'implication de la station Télé-Capitale. Il en était de même pour le personnel du service des nouvelles de Télé-Métropole. Influencés par le succès de la télévision américaine, les administrateurs de Télé-Métropole ont reconnu que la hausse de la scolarisation chez les Québécois les obligeait à investir beaucoup plus dans la production des émissions d'information même s'ils demeuraient convaincus que celles-ci attireraient moins de téléspectateurs que les émissions de variétés.

La difficulté d'évoluer aussi rapidement que les dirigeants du service de l'information l'auraient souhaité, résidait souvent dans le manque des moyens mécaniques, tellement importants en télévision. À cause des coûts trop élevés, Télé-Métropole ne captait pas la retransmission des images en provenance de l'étranger ce qui en faisait le parent pauvre de la télévision face à Radio-Canada qui pouvait recevoir ces images. Le téléspectateur voyait le reportage d'un événement à Radio-Canada alors qu'il devait se contenter d'en écouter le récit à Télé-Métropole. Ce dernier n'ignorait pas la nouvelle, mais la diffusait sans image. Il se sentait marginalisé face à Radio-Canada qui ne se privait de rien sur le plan technique. La compétition était alors vraiment inégale et le complexe d'infériorité s'enracinait graduellement à Télé-Métropole.

Un véritable tournant s'est fait il y a environ une dizaine d'années. Disposant de ressources financières beaucoup plus importantes et essuyant une critique de plus en plus pressante de la part des téléspectateurs, Télé-Métropole s'est mis à croire à la rentabilité de l'information et déploya des efforts soutenus dans tous les domaines. On multiplie le personnel, on signe des ententes avec des réseaux de télévision américains et européens pour s'assurer d'avoir leurs images, on se donne les moyens techniques les plus modernes, bref on s'équipe pour soutenir la concurrence de Radio-Canada. Les journalistes de Télé-Métropole peuvent maintenant évoluer à l'aise et ainsi améliorer d'une façon tangible leur produit.

Télé-Métropole, comme entreprise privée de télévision, continue à enregistrer des profits,

mais une partie de ses bénéfices est maintenant investie pour l'amélioration de la qualité de l'information. Si autrefois le service de l'information était perçu comme un moindre mal par les administrateurs - par crainte d'offusquer le CRTC ou quelques téléspectateurs instruits -, il en est autrement aujourd'hui. Comme l'appétit vient en mangeant, on a pris goût à une information de meilleure qualité et aujourd'hui les bulletins de nouvelles et les émissions d'affaires publiques se comparent favorablement à ceux de Radio-Canada ou de CTV. Pensons aux congrès à la chefferie des partis politiques ou à la couverture des soirées des élections. Il y a une dizaine d'années, ces événements étaient la chasse-gardée de Radio-Canada. Tous les téléspectateurs du Québec synthonisaient, à ces occasions, Radio-Canada qui seul pouvait offrir un travail professionnel de qualité. Aujourd'hui, l'auditoire de masse est fragmenté. Les mentalités changent de plus en plus dans les couloirs de l'administration de Télé-Métropole au point tel qu'on songe à faire de l'information la pierre angulaire de la future programmation.

Au cours des années, Télé-Métropole s'est donné une politique d'information embryonnaire, un code déontologique et des méthodes de travail plus professionnelles. Les journalistes sont de plus en plus confiants dans le travail qu'ils accomplissent et acceptent d'être mieux encadrés. Ils se sont débarrassés de leur complexe radiocanadien et ne conçoivent plus le rattachement à la salle de rédaction de Radio-Canada comme la consécration de leur carrière journalistique. Depuis quatre ou cinq ans, les relations entre journalistes syndiqués et les membres de la direction se sont nettement améliorées. Le militantisme syndical a su s'ouvrir au professionnalisme et à des objectifs de carrière plus personnels. Il n'est donc pas exagéré d'affirmer que, pendant cette dernière décennie, Télé-Métropole aura été marquée par la transformation de son service d'information et, par voie de conséquence, tout le réseau de TVA. Les gens de Radio-Canada reconnaissent volontiers cette évolution qu'ils qualifient d'ailleurs de spectaculaire. Ils soulignent surtout qu'elle s'est produite parce que Télé-Métropole a su garder bien vivante la préoccupation constante de se rapprocher des téléspectateurs et ainsi éviter, pour l'instant, toute forme d'élitisme.

1.4 Le groupe Pathonic

Peu après que Télé-Capitale Ltée eut fêté son trentième anniversaire, la population du Québec métropolitain apprenait qu'encore une fois cet ancêtre de la télévision privée était vendu à des intérêts situés en dehors de la région de Québec: le groupe Pathonique, que dirige monsieur Paul Vien. Propriétaire de deux stations de télévision régionales, ce groupe était néanmoins relativement peu connu dans le monde des communications comme d'ailleurs l'ancien propriétaire de Télé-Capitale, le groupe La Vérendrye de l'Abitibi, dont les principaux secteurs d'activités étaient le transport par camionnage et les produits forestiers.

De mémoire, Télé-Capitale Ltée a toujours été perçue comme une des stations de télévision les plus rentables au Canada. Du temps où elle était partiellement la propriété de monsieur Jean

Pouliot, aujourd'hui propriétaire de la station anglophone de télévision CFCF à Montréal et président du nouveau groupe Quatre-Saisons, Télé-Capitale jouissait d'une solide réputation financière. Par contre, sa réputation de "quétainerie" dans le domaine de l'information était aussi notoire que celle de sa rentabilité légendaire. Pendant longtemps, l'administration faisait peu d'efforts pour améliorer la qualité de l'information, prenant comme prétexte que les cotes d'écoutes très élevées signifiaient que les téléspectateurs étaient satisfaits du statu quo. Cette interprétation simpliste, ou plutôt intéressée, a finalement soulevé bien des critiques dans les milieux professionnels et parmi la population. Les premiers signes de changement se sont d'ailleurs manifestés au moment où les nouveaux administrateurs du groupe La Vérendrye se sont présentés devant le CRTC pour obtenir le premier renouvellement de leur permis d'exploitation. Les commissaires leur ont accordé douze mois pour apporter les corrections qui s'imposaient dans leurs émissions d'information sinon ils perdraient leur permis.

Cette épée de Damoclès suspendue au-dessus de sa tête, Télé-Capitale a délié les cordons de sa bourse pour doubler et même tripler ses budgets consacrés au service de l'information. On procède à de nombreux changements au niveau du personnel; nouvelles affectations, recrutement et embauches à l'extérieur. On a aussi investi de façon notable dans le domaine de la technologie si bien que cette station de télévision régionale a été la première à abandonner le film conventionnel pour adopter le vidéo, doublant ainsi sur le plan de la rapidité de production Télé-Métropole et Radio-Canada. Cette innovation technique a permis à Télé-Capitale de produire une couverture des événements plus rapide et d'une qualité nettement supérieure.

En l'espace de quelques années seulement, le service d'information de Télé-Capitale a su transformer sa réputation de "quétainerie" en celle d'une entreprise de télévision qui pouvait rivaliser de qualité professionnelle avec Radio-Canada (Montréal et Québec) et Télé-Métropole. La nouvelle direction qu'elle a donnée à son service d'information a eu des effets heureux au niveau du réseau TVA et a certainement contribué à développer chez ce dernier son secteur des nouvelles et des affaires publiques. Dans un reportage paru au *Trente*, la revue de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec, l'auteur conclut que le service d'information de Télé-Capitale était devenu l'un des plus dynamiques du Québec.[8]

L'entreprise Pathonic a pris naissance quelques mois après la vente de Télé-Capitale au groupe La Vérendrye. On raconte dans le milieu que monsieur Paul Vien, employé d'une maison de courtiers qui prépare le financement des entreprises, était responsable du dossier de l'achat des stations de télévision de Sherbrooke et de Trois-Rivières, propriété de Télémédia, pour le compte de monsieur Jean Pouliot, ex-propriétaire de Télé-Capitale. Ce dernier ayant décidé, à la dernière minute, d'acheter la station CFCF de Montréal s'est retiré de la transaction. Le financement était complètement préparé et accepté par les compagnies prêteuses. Monsieur Roland Giguère, président de Télé-Métropole, aurait alors suggéré à monsieur Vien de se porter acquéreur des stations de télévision. Télé-Métropole a accepté de devenir actionnaire à près de

35% de la nouvelle entreprise. Ce qui fut fait par la suite. Il faut ajouter que monsieur Philippe de Gaspé Beaubien, propriétaire de Télémédia, est un parent pr[illegible]e de monsieur Vien. Le développement des services d'information de Pathonic, dans le cadre de ces stations régionales, s'est fait d'une façon normale et sans histoire.

Lorsque le groupe Pathonic s'est porté acquéreur de Télé-Capitale Ltée, il s'agissait pour les observateurs de la grenouille qui bouffait le boeuf. La suite des événements allait démontrer la parodie de cette fable de Lafontaine. Les promesses faites lors de l'achat de Télé-Capitale Ltée par monsieur Paul Vien, le principal actionnaire, laissaient présager que ce mini-réseau de télévisions régionales (Québec, Sherbrooke, Trois-Rivières et Rimouski) jouerait un rôle de premier plan dans le domaine de l'information. Devant la Chambre de commerce de Québec et au cours des audiences du CRTC, pour confirmer cette transaction, monsieur Paul Vien a déclaré: "Mon dada préféré est l'information. Je regarde l'information américaine et je suis fasciné par leurs façons de faire des bulletins de nouvelles. Chez Pathonic, nous croyons à l'information et nous allons développer ce secteur négligé à Télé-Capitale". Les promesses ont duré le temps d'une déclaration.

Comme le soulignait régulièrement un syndicaliste de la première heure de la Fédération nationale des communications (FNC), lorsque les propriétaires proclament très fort leurs intérêts pour l'information, il faut immédiatement commencer à se méfier car il y a très souvent anguille sous roche. "Gare aux patrons qui prétendent connaître l'information alors que, très souvent, ils n'en ont même pas la formation professionnelle ou sont simplement des consommateurs plus avertis. S'imaginant être des spécialistes, ils risquent de prendre des décisions, qui peuvent nuire à la qualité de l'information, ou encore faire confiance à des gens, qui leur obéiront à la baguette, dont l'intérêt n'est certainement pas de développer, en professionnels, ce secteur crucial pour la population."[9]

Aussitôt en place l'équipe de direction de Pathonic a fait table rase de tout ce qui avait été fait auparavant, sans procéder à une analyse sérieuse évidente. On remplace une portion importante de l'information régionale par des reportages traduits des réseaux américains. Presque la moitié de l'équipe des journalistes qui, auparavant, produisaient de l'information régionales est maintenant affectée à la traduction des bulletins américains. On a l'impression d'en connaître plus sur ce qui se passe chez nos voisins américains que chez nos concitoyens de Québec ou de Sainte-Foy.

Quelques mois plus tard, Pathonic cède à Télé-Métropole la couverture de l'Assemblée nationale qui, pourtant, avait fait la réputation et la fierté des journalistes de l'ancienne Télé-Capitale. Cette décision a entraîné le remplacement des deux correspondants parlementaires de la station québécoise, messieurs Charles De Blois et Serge Rivest, par des journalistes montréalais. Cette couverture de l'Assemblée nationale assurait à Télé-Capitale une présence quotidienne sur le

réseau TVA et ainsi lui était reconnue sa part spécifique dans la production de la nouvelle nationale (réseau). Cette "juridiction" exclusive en matière d'information politique provinciale lui valait également la responsabilité de la couverture des congrès à la chefferie des partis politiques qui se déroulaient dans la Capitale. Cette reconnaissance devait être constamment réaffirmée car Télé-Métropole n'avait jamais caché ses velléités concentrationnaires dans ce domaine. La station québécoise avait toujours réussi à contenir les efforts de Télé-Métropole jusqu'au jour où les nouveaux propriétaires, le groupe Pathonic, ont décidé de lui laisser occuper ce champ.

Les stations du groupe Pathonic diffusent une heure quotidienne d'information tous les soirs de 18 à 19h. Nous sommes d'avis qu'une étude quantitative des bulletins de nouvelles dévoilerait que l'on en consacre près de 60% à des informations en provenance des Etats-Unis, souvent d'importance secondaire. Un pourcentage non négligeable serait consacré à des reportages insolites, produits par les Américains, et qui ont fait la popularité des émissions telles "Le monde en folie" de Télé-Métropole. L'information régionale proprement dite ne compose plus qu'un bloc d'une dizaine de minutes situé à la mi-temps du téléjournal auquel on y ajoute les nouvelles sportives.

La politique d'information de Pathonic semble être dictée par la technologie des antennes paraboliques: place à l'information américaine que distribue le réseau de télévision CNN d'Atlanta via satellite.

1.5 Le groupe Cogéco

Opérant depuis plus de 25 ans dans le domaine de la télévision au Québec, le groupe Cogéco est propriétaire de deux stations de télévision: CKTM, à Trois-Rivières et CKSH, à Sherbrooke. Ces deux stations sont affiliées à la société Radio-Canada et retransmettent une très grande partie de sa programmation.

Le groupe s'est surtout fait connaître au cours de la dernière année comme l'un des deux demandeurs, avec Quatre-Saisons, propriété de monsieur Jean Pouliot de CFCF, d'un permis d'exploitation d'une deuxième chaîne française de télévision privée au Québec. Le CRTC a décidé d'accorder le permis à l'entreprise Quatre-Saisons de Jean Pouliot. La rumeur publique attribue le refus du CRTC au fait que Cogéco n'avait pas réussi à convaincre les commissaires et le président de l'organisme fédéral de la solidité de sa structure financière et de son sérieux comme télédiffuseur au cours des années. On semblait douter que cette entreprise puisse tenir ses promesses de réalisation.

Cette réputation du groupe Cogéco est attribuable, en grande partie, au travail jugé médiocre

qu'il fait dans le domaine de l'information. Malgré sa prétention devant le CRTC, ce service ne semble pas prioritaire aux yeux de cette entreprise, du moins elle ne lui accorde pas l'importance qui lui serait due.

1.6 Le réseau de radio Télémédia

Quand on parle d'une information de qualité à la radio privée au Québec depuis les années 70, on pense immédiatement à Télémédia et à sa tête de réseau CKAC, à Montréal. Télémédia a pris ce leadership au cours des "événements d'octobre" 1970 et ne l'a pas abandonné depuis parce que les administrateurs de ce réseau ont compris que l'information est rentable et demande des investissements en conséquence.

Le réseau Télémédia regroupe en tout 36 stations de radio au Québec dont cinq seulement sont sa propriété. Télémédia appartient à 66% à M. Philippe de Gaspé Beaubien. La transaction entre l'ancien propriétaire, Power Corporation, et de Gaspé Beaubien, en 1970, fait elle-même annale dans l'histoire de la radio au Québec. Selon les critiques de cette transaction, elle démontre la solidarité qui existe dans le milieu des affaires sur la nécessité de maintenir le contrôle d'investissements aussi profitables.[10] M. de Gaspé Beaubien était en fait l'employé de Power Corporation à la tête de Télémédia lorsqu'il acquit le réseau, à peu de frais dit-on, de son patron Paul Desmarais. Celui-ci aurait été contraint, par une "opinion publique avertie" préoccupée par la concentration, de se départir de ses intérêts dans la radio privée.[11]

La station-maîtresse du réseau, CKAC, à Montréal, était à l'automne de 1985 la station de radio privée la plus écoutée au Canada, avec un auditoire quotidien dépassant le cap du million. L'émission "L'informateur", diffusée le midi et animée par Pierre Pascau, compte notamment 200 000 auditeurs, chiffre qui dépasse les émissions les plus populaires du matin dans la métropole.[12] Dans une entrevue qu'il accordait à l'émission "The Media File" à la radio du réseau anglais de Radio-Canada, à l'automne de 1985, Pierre Pascau expliquait la popularité présente de Télémédia par la réputation qu'elle a acquise en information en étant la première station de radio à diffuser les communiqués du Front de libération du Québec (FLQ) lors de la crise d'octobre 1970.

La station CKAC, la tête de réseau de Télémédia, est une des rares stations de radio à avoir augmenté son personnel journalistique au cours des dernières années. Ceci dans un contexte où les stations régionales, dont Québec et Hull-Ottawa, avaient décidé de réduire leurs effectifs journalistiques tout en évoquant la situation économique difficile. La direction de CKAC, en choisissant d'occuper le créneau de l'information, a compris que cette information se fait avec des journalistes.

Télémédia diffuse, à chaque quart d'heure avant l'heure, un bulletin d'information-réseau qui contient très souvent des informations en provenance de toutes les stations du réseau. À tous les matins, les directeurs de l'information de chaque station régionale tiennent une conférence téléphonique avec le directeur d'information de CKAC pour décider de la couverture des événements en régions. Télémédia a par ailleurs maintenu son réseau de pigistes à travers le monde pour se garder une fenêtre sur l'information internationale même si la préoccupation première du service de l'information est la nouvelle régionale (Montréal) et provinciale.

1.7 Le réseau Radio-Mutuel

Contrairement à Télémédia, le réseau Radio-Mutuel a traversé des périodes extrêmement houleuses marquées par des conflits syndicaux qui ont laissé des séquelles profondes dont une réputation d'anti-syndicalisme dans les milieux journalistiques. [13]

Sur le plan de l'infrastructure comme sur celui des effectifs, le réseau Radio-Mutuel est nettement plus modeste que Télémédia ou Radio-Canada. Le réseau, qui regroupe 16 stations affiliées, dont six francophones au Québec, est la propriété, depuis le mois de mars 1985, de messieurs Paul-Emile Beaulne et Normand Beauchamp. Ceux-ci l'ont acheté de la Corporation Civitas qui, depuis 1982, était en perte de vitesse. [14]

L'arrivée de messieurs Beaulne et Beauchamp à Radio-Mutuel, deux cadres importants de Télémédia dont la réputation "d'hommes de radio" est reconnue dans le milieu, a fait naître de nombreux espoirs parmi les employés de CJMS. Ils ont d'abord consacré une très grande partie de leurs énergies à consolider la situation financière plutôt précaire de Radio-Mutuel en vendant certains avoirs et en s'inscrivant sur les marchés boursiers.

Les mêmes efforts ont aussi été consacrés au service de l'information qui a connu sept directeurs en 10 ans. Sans orientation encore clairement définie et en pleine période de réflexion, le service de l'information est presque à reconstruire. On cherche du côté américain la formule-miracle qui viendrait à la rescousse des stations MA et qui les sauverait des déboires accumulés. On pense avoir trouvé, dans l'information locale, une solution probable au problème.

Cette solution est d'autant plus acceptable que la station CJMS, la tête du réseau Radio-Mutuel, n'a pas l'obligation de produire un bulletin-réseau unique. Elle diffuse à toutes les heures un bulletin pour le marché montréalais et un second pour les stations affiliées. Cette formule d'une production en parallèle permet à CJMS d'investir à fond dans l'information locale - entendez montréalaise - sans pour autant déplaire à l'ensemble du réseau comme c'est, semble-t-il, le cas pour CKAC qui est accusé "d'impérialisme" en inondant trop le réseau Télémédia de nouvelles venant de la "métropole".

La politique de Radio-Mutuel est de décentraliser son réseau et de permettre à chaque station-membre d'être beaucoup plus autonome tout en ayant l'avantage de s'associer, sous une forme coopérative, les ressources du réseau pour des productions d'envergure. Les stations associées ne sont pas obligées d'utiliser le matériel que leur envoie la tête de réseau. Ce concept permet aux stations affiliées de tirer le maximum de bénéfices sans être astreintes à un minimum d'obligations. Comme à Télémédia, le réseau Radio-Mutuel favorise la collaboration des stations régionales pour la couverture, sur leur territoire, des événements à caractère national.

1.8 Broadcast News et Electronic News Group

Il y a une dizaine d'années, les stations indépendantes de radio, sans affiliation aux réseaux Télémédia, Radio-Mutuel ou Radio-Canada, n'avaient que les dépêches écrites du fil de NTR de la Presse canadienne comme source d'information sur les événements qui se déroulaient hors de leur territoire. Les reportages sonores, dont profitaient les stations affiliées aux réseaux, donnaient à celles-ci un net avantage sur les non-affiliées. Les pressions de ces stations indépendantes auprès de la Presse canadienne devinrent plus nombreuses pour qu'on ajoute aux dépêches écrites des reportages sonores. La première tentative n'a produit que des résultats mitigés à cause de la qualité médiocre de transmission des éléments sonores. Peu de stations indépendantes s'y sont abonnées et la Presse canadienne a dû mettre fin à ce service nouveau après y avoir investi des sommes importantes.

Broadcast News a donc décidé d'améliorer ses services écrits existants, qui étaient passablement déficients, et d'accroître la rapidité des retransmissions. Un comité composé de directeurs d'information des stations-clients fut mis sur pied avec mandat d'étudier de fond en comble les services offerts et de faire des recommandations. Le conseil d'administration de Broadcast News a non seulement entériné 90% des recommandations du comité, mais les a mises en application. De plus, le conseil décide de maintenir en place le comité pour que celui-ci puisse suivre l'évolution du dossier et formuler lorsque nécessaire d'autres recommandations. Au bout de quatre ou cinq ans d'efforts et d'investissements en personnel, les nouveaux services offerts répondaient complètement aux attentes des usagers. La rapidité était maintenant acquise dans la retransmission du fil écrit, mais les stations indépendantes souhaitaient toujours avoir accès aux reportages sonores pour mieux compétitionner avec les stations affiliées. Profitant des erreurs de la première tentative, Broadcast News renouvelle l'expérience et cette fois réussit à produire des reportages sonores de qualité satisfaisante. Le succès de l'entreprise et l'augmentation de la clientèle incitèrent Broadcast News à échafauder des projets de retransmission de matériaux sonores destinés à des émissions autres que d'information ou d'affaires publiques.

Malheureusement, Broadcast News semblait avoir oublié que la télévision prenait de plus en plus

d'importance et qu'elle était le parent pauvre de toute cette opération d'amélioration. La télévision du Québec était peu intéressée aux progrès des services offerts puisqu'ils étaient conçus presque uniquement en fonction de la radio. Il en était de même pour les bulletins sonores. C'est à grands cris que ses représentants demandaient de rechercher, le plus rapidement possible et à des coûts acceptables, une formule de distribution d'images nécessaires à leur travail à travers le Canada. On avait patienté pendant la période de transformation des services de Broadcast News pour les stations de radio, mais on voulait maintenant que ce soit au tour de la télévision. En même temps que s'effectuait ce virage et que des solutions de rechange étaient en vue, un débat acerbe sur la représentativité des stations de radio et de télévision éclatait, au sein du conseil d'administration de la Presse canadienne, entre les membres venant du secteur de la radiodiffusion et ceux de la presse écrite. En raison du plus grand nombre de ces derniers, les radiodiffuseurs n'ont pas eu gain de cause et leurs représentants ont quitté le conseil avec fracas. Au cours de ce débat, les représentants de la presse quotidienne n'ont pas su reconnaître la place qu'occupaient désormais les radiodiffuseurs dans le secteur de l'information et la part des responsabilités qui leur revenait au sein du conseil d'administration de la Presse canadienne. L'éclatement aurait peut-être pu s'éviter. Quoiqu'il en soit et malgré des efforts pour accorder aux radiodiffuseurs une meilleure représentativité au sein du conseil d'administration, ce tiraillement encouragea les promoteurs d'un projet d'une nouvelle agence de presse qui fut mis sur pied et qui a pris le nom d'Electronic News Group. La promotion de cette nouvelle agence au Québec fut assurée par un représentant du groupe Pathonic, ancien membre du conseil d'administration de la Presse canadienne qui a claqué la porte au moment du débat sur la représentativité des radiodiffuseurs.

Le mouvement a pris de l'ampleur et trouvé preneurs auprès de certaines stations de radio et de télévision parce qu'on a fait miroiter aux administrateurs de ces entreprises, déjà dûrement secouées par la crise économique et qui recherchaient toutes sortes de méthodes pour couper les dépenses, une réduction importante du coûts des services. On a aussi alimenté, de façon délibérée, l'ambiguïté en laissant entendre - on parlait d'entente signée - qu'Electronic News Group n'était qu'une entreprise de distribution qui pourrait même distribuer les services de Broadcast News. Les représentants de Broadcast News ont catégoriquement nié l'existence d'une telle entente ce qui ajouta à une situation déja confuse. Pendant ce temps, Electronic News Group avait obtenu d'importants engagements financiers de certains radiodiffuseurs privés, dont Télé-Métropole et Télé-Capitale, ce qui a assuré l'implantation de l'agence sur le territoire québécois. Une fois associés à cette nouvelle agence, ces radiodiffuseurs devenaient ses promoteurs et ses défenseurs et, compte tenu de leur leadership, il est facile d'imaginer l'influence qu'ont exercée Télé-Métropole et Télé-Capitale (Pathonic) sur les dix autres stations du réseau TVA.

L'information a fait les frais de cette guerre d'agences de presse. On a oublié tous les efforts consentis, au cours des années, pour améliorer la qualité des services à Broadcast News. On ne semble pas avoir pris en considération le fait que Electronic News Group devra attendre encore

plusieurs années avant d'offrir un produit de qualité égale à celui de Broadcast News et que le tiraillement, que va forcément entraîner le partage d'un marché jusqu'ici monopolistique, va se répercuter sur la qualité professionnelle des informations à laquelle le public s'était habitué.

Le Québec sera sans doute le plus touché par cette "guerre" commerciale. Les services de Broadcast News avaient atteint, dans la province, une qualité qui dépassait nettement ce qui se trouvait sur le reste du territoire canadien. Non seulement ces services risquent d'être affectés - la perte de clients de Broadcast News connaît un tel rythme qu'on parle d'hémorragie - mais les nouveaux clients de l'agence Electronic News Group devront patienter et attendre que celle-ci satisfasse en priorité les besoins plus importants des radiodiffuseurs anglophones avant de s'attaquer sérieusement au marché québécois.

Les stations régionales indépendantes seront certainement les plus pénalisées et risquent de devoir se contenter d'une agence de nouvelles écrites, ou sonores, dont le personnel sera réduit considérablement. Les réseaux de télévision seront moins affectés parce que moins dépendants de ces services. Quant aux réseaux Radio-Mutuel et Télémédia, ils n'en seront que mieux nantis puisque la position des stations indépendantes se retrouve affaiblie. Les réseaux ne sont même pas abonnés aux services de Broadcast News.

CHAPITRE 2. LES POLITIQUES D'INFORMATION

2.1 Radio-Canada

Si, comme l'a affirmé l'un de ses dirigeants en 1977, l'information constitue depuis les débuts l'épine dorsale de la programmation de Radio-Canada, il demeure que les émissions d'information de la société d'Etat, dans leurs formules et leurs contenus, ont passablement évolué depuis sa création. Avant de procéder à l'étude de ces transformations, il importe cependant de bien situer le mandat confié au diffuseur public par le Parlement canadien de même que les principes sur lesquels est fondée sa politique d'information.

Les principes et les règles qui régissent la pratique journalistique à Radio-Canada sont fixés dans un document publié en 1982 intitulé *Politique journalistique*. Ce texte, fondé sur 30 ans d'expérience en information, contient, en plus de principes déontologiques généraux, dont l'objectivité et l'impartialité, des recommandations sur des sujets plus précis tels que le libelle diffamatoire et l'utilisation de la caméra à des fins partisanes. Les principes sur lesquels se base cette politique sont au nombre de quatre

a) Les ondes appartiennent de droit au public, qui s'attend à pouvoir prendre connaissance des principaux courants d'opinion sur les grandes questions d'actualité;
b) Les ondes ne doivent pas être soumises à l'emprise de personnes ou de groupes influents à cause de leur situation;
c) Le libre échange d'opinions est l'une des principales sauvegardes des institutions démocratiques;
d) la plus stricte neutralité est observée dans les émissions.[15]

Aucun document ne retrace spécifiquement l'évolution de la politique d'information à Radio-Canada. Afin de mieux saisir la philosophie qui soustend cette série de règles, toutefois, et de comprendre comment celle-ci s'est façonnée au cours des années, il est utile de se référer à l'exposé fait devant le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes en 1978 par le directeur de l'information au réseau français de Radio-Canada à l'époque, M. Marc Thibault.[16] Partant du principe que les ondes et, de surcroît, l'instrument de diffusion que constitue Radio-Canada sont de la propriété publique, Marc Thibault affirmait qu'il incombait aux journalistes employés par la société d'Etat une responsabilité plus lourde et un code de conduite plus strict que ceux qui sont habituellement imposés à leurs collègues du secteur privé. Le directeur de l'information identifiait les grands principes qui doivent encadrer la démarche journalistique comme étant l'objectivité, l'impartialité du journaliste et de l'information, le pluralisme éditorial et l'information complète. Au fait, il n'est pas suffisant pour Radio-Canada,

disait-il, d'être impartiale; "encore faut-il que notre impartialité soit évidente aux yeux du public".[17] C'est pourquoi, ajoutait-il, aucune fonction d'éditorialiste n'existe à Radio-Canada, et c'est pourquoi il est interdit aux journalistes de prendre des engagements politiques ou autres ou de faire des collaborations extérieures qui mettraient en cause cette impartialité.

Comme preuve à l'appui de la mise en vigueur de ce principe, le directeur de l'information citait, dans son exposé, les cas qui ont fait jurisprudence au sein même des services d'information de Radio-Canada, notamment celui de René Levesque, à qui on avait signifié que l'animation de l'émission *Point de mire* lui serait retirée s'il insistait à cumuler simultanément la fonction d'éditorialiste à la station de radio privée CKAC.[18] Marc Thibault rappelait également qu'au début des années 70, la société d'Etat avait dû ramener à l'ordre un personnel journalistique qui contrevenait aux principes de l'objectivité et du pluralisme éditorial en présentant "des reportages que nous jugions à sens unique et gravement déficients sur des conflits de travail alors en cours".[19] C'est dans le même esprit, poursuivait-il, que Radio-Canada avait interdit au journaliste Gérard Pelletier, dont les sympathies syndicales étaient bien connues, en 1955, le traitement des questions patronales-syndicales à l'émission *Les idées en marche* , dont il assurait l'animation.[20]

Si, peut-être plus qu'au Canada anglais, le problème de l'impartialité semble s'être posé avec particulièrement d'acuité et plus régulièrement au réseau français de Radio-Canada, c'est sans doute parce que son personnel journalistique semble avoir incarné ou épousé davantage les courants sociaux et leurs valeurs dominantes au cours des années. À ce titre, on peut sans doute tracer un parallèle entre ces enfants de la révolution tranquille des années 60 qui, dans les années 70, sembleront favorables aux mouvements sociaux et syndicaux de même qu'à l'idée de l'indépendance du Québec, et les pères de la révolution tranquille qui, à la fin des années 50 et au début des années 60, se retrouveront dans les salles de rédaction et aux émissions d'affaires publiques de Radio-Canada à Montréal.

L'information à Radio-Canada semble donc avoir reflété, au cours des années, les valeurs prépondérantes du milieu québécois. La difficile articulation de sa politique d'information, d'une société en mutation, se posera plus brutalement au cours du débat sur l'indépendance et en particulier lors de la période pré-référendaire à la fin des années 70. Le dilemme que vivait la société d'Etat tenait essentiellement à son mandat, qui lui intimait d'une part de permettre l'expression d'une pluralité d'idées (y compris celle de l'indépendance, qui aurait amené sa propre disparition) et d'autre part de promouvoir l'unité canadienne. Accusés de constituer un nid de séparatistes par certains parlementaires canadiens et d'être un agent fédéraliste par certains éléments indépendantistes, les services d'information de Radio-Canada, soutient Pierre Dallaire du service des relations publiques de l'organisme, durent s'efforcer de maintenir un équilibre difficile entre ces deux responsabilités. "Radio-Canada manquerait à sa mission d'information impartiale et intègre" en limitant son examen de la société de peur d'ébranler

certaines institutions, affirmait-il en substance. En même temps, elle ne "pouvait prendre parti du côté d'éléments qui peuvent agiter une société en mutation".[21] Il va sans dire que la situation était délicate pour chacun des journalistes, ceux-ci devant aussi se prononcer, dans l'isoloir, sur cette question si fondamentale.

Le débat sur l'indépendance du Québec illustre plus fondamentalement la difficulté que ressent Radio-Canada à s'acquitter de son mandat de reflet de la réalité canadienne alors que son auditoire, son personnel et sa structure sont si intimement identifiés à la société québécoise. Certains journalistes, tel que Louis Martin, ont fait état de la contradiction que constitue pour eux cette condition.[22] D'autres, tel que Jacques Keable, affirment que Radio-Canada ne peut tout simplement pas faire de l'information objective avec un mandat l'enjoignant de refléter la réalité canadienne et de promouvoir l'unité du pays.[23] Pour sa part, l'ancien directeur de l'information, Marc Thibault, affirmait de façon non équivoque que ce mandat ne saurait restreindre la place prépondérante que les intérêts du Québec occupent déjà dans l'information à Radio-Canada.

> À moins que Radio-Canada ne néglige la première région francophone qu'elle ait à desservir, celle du Québec, qui constitue l'assise même de toute la francophonie canadienne et continentale, qui se situe au coeur des grands enjeux constitutionnels et politiques débattus au pays depuis des décennies, il me semble assez facilement prévisible que l'importance de l'actualité québécoise ne sera pas moindre que par le passé sur nos ondes; le temps et la place occupée par cette actualité québécoise s'accroîtront tout naturellement au détriment de toute autre actualité moins prioritaire.[24]

Dans la pratique quotidienne, les dirigeants du service de l'information de Radio-Canada n'ont-ils pas trouvé des échappatoires, comme suggérait de le faire l'ex-premier ministre libéral du Canada, monsieur Pierre-Elliot Trudeau, en leur conseillant de "produire des reportages sur les vases chinois". Le plus évident faux-fuyant n'est-il pas celui de favoriser l'information internationale, d'une façon nettement exagérée à certaines périodes, comme ce fut le cas au début des années 70, où une étude commandée par le directeur de l'information à l'époque, monsieur Marc Thibault, avait démontré que les bulletins de nouvelles comprenaient 60% d'information internationale, 20% de nouvelles nationales et seulement 20% d'information québécoise. Un tel manque de jugement avait soulevé l'ire de monsieur Thibault qui a donné un coup de barre en tassant les cadres du service des nouvelles et en prenant personnellement la tête de ce service pendant six mois pour transformer cette orientation anti-québécoise et internationaliste. Ce geste posé d'autorité a causé une crise majeure qui s'est même rendue au bureau du premier ministre Trudeau.

Trop, c'est trop ...

Quoiqu'il en soit, cette méthode de diversion, qui consiste à favoriser l'information internationale au détriment d'une information québécoise, rencontre peu de critiques de la part de l'élite journalistique et se révèle toujours très efficace pour retarder les ardeurs trop dérangeantes de la presse.

Qu'on se remémore l'arrivée de monsieur Roger Lemelin, auteur québécois bien connu et membre de l'élite conservatrice du temps, comme directeur du quotidien montréalais *La Presse*. Il héritait vraisemblablement du mandat difficile de calmer l'impétuosité des journalistes agressifs dont les reportages dérangeaient énormément les politiciens, québécois ou fédéraux. L'élite, dont faisait partie monsieur Lemelin, avait donc bien en tête d'éteindre, à *La Presse*, ce genre de journalisme. Monsieur Lemelin y est parvenu en favorisant le séjour des journalistes à travers le monde pour y cueillir dossiers et grands reportages. Si bien que les pages documentaires du journal se sont remplies d'analyses, sur les problèmes des pays du Tiers-Monde ou d'ailleurs, et plus rien sur ceux du Québec, au grand plaisir des politiciens et de l'élite dirigeante. On avait donc converti ce journal en agence de voyages, comme se plaisaient à le souligner certains journalistes qui déploraient l'absence d'information jugée utile pour la population. Selon eux, une information trop exclusivement internationale risque de cacher aux yeux de la population ce qui se passe autour d'elle sous la fausse représentation d'une culture internationaliste.

L'internationalisme snobinard du début des années 70 semble partiellement disparu de Radio-Canada, mais il en reste quelques relents, comme l'illustre le cas de la première année de l'émission *Le Point*. Pendant toute l'année, les téléspectateurs ont eu droit à une avalanche de reportages ou d'entrevues sur des questions internationales qui intéressaient, à en croire les échos, tout juste le journaliste et un cercle restreint de spécialistes des questions abordées. L'arrivée de l'animateur-vedette, Pierre Nadeau a amené des changements dont celui de traiter en priorité les sujets importants québécois. En journaliste d'expérience, monsieur Nadeau sait que ce genre de reportages intéressent le téléspectateur québécois.

2.2 TVA

L'essentiel de la politique d'information et de la description de la structure de production du réseau TVA se retrouve dans un document de 1983 intitulé *Principes d'action. Information et affaires publiques*. On y lit notamment que "le but principal du réseau est la diffusion d'émissions d'information et d'affaires publiques"[25] mais que cela n'exclut pas d'autres genres d'émissions.

Bien que chacune des 10 stations puisse être mandatée pour produire des émissions destinées à tout le réseau, la production d'émissions d'information réseau, comme dans le cas de

Radio-Canada, est surtout centralisée à Montréal (Télé-Métropole). Dans le cas des nouvelles télévisées toutefois, le réseau s'engage à diffuser des reportages en provenance des stations affiliées, en vertu du mandat qu'il s'est donné de rendre compte des réalités régionales québécoises.

La politique d'information du réseau TVA se fonde, selon le document, sur "les idéaux fondamentaux propres à l'exercice du journalisme".

> Ces idéaux sont l'impartialité, l'honnêteté, la bonne foi et le sens de l'équité, le respect absolu des événements, des points de vue, des interlocuteurs et du public.[26]

Au-delà des grands principes tels que l'objectivité ou l'impartialité, les règles qui régissent l'information à TVA sont, dans l'ensemble, semblables à celles prescrites à son service d'information par la Société Radio-Canada. L'objectif des émissions d'affaires publiques, par exemple, est d'analyser "de façon approfondie les événements et les situations qu'ils génèrent, leur contexte et leur enchaînement, de même que leurs conséquences sociales, culturelles, économiques et politiques".[27] Tout comme à Radio-Canada, la structure du réseau prévoit la diffusion d'émissions spéciales sur des sujets prévisibles tels des élections ou la présentation de budgets ou sur des événements imprévus: des catastrophes ou des attentats. Fait à noter, le guide de l'information met en garde contre une tentation de "montréaliser" ou de "québéciser" le bulletin de nouvelles.[28]

CHAPITRE 3. LA PROGRAMMATION

3.1 Radio-Canada

Il existe peu de sources documentaires traçant l'évolution de la programmation d'information à Radio-Canada. Un document interne à la société d'Etat, préparé par son service de documentation, et intitulé *L'information à la télévision du réseau français de Radio-Canada*, permet toutefois, sous toutes réserves, de repérer certaines constantes et certains changements.

On se rend compte, à la lecture des horaires et des synopsis, que les émissions d'affaires publiques occupaient une place importante à la télévision de Radio-Canada dès le milieu des années 50. On note toutefois que ces émissions étaient surtout des émissions en studio, où les sujets étaient traités sous forme d'interviews et de tables rondes plutôt que par le biais de reportages filmés sur le terrain. Dans les cas où des reportages sont présentés, ceux-ci semblent se limiter à la région environnante de Montréal (émission *Carrefour*) ou à des documentaires sur des régions et des pays étrangers (émission *Pays et merveilles*). Les limites des moyens techniques expliquent sans doute en partie cet état de fait.

De façon plus générale, cependant, il semble que les grands objectifs des émissions d'affaires publiques n'aient pas tellement changé depuis les débuts. La lecture des mandats des émissions révèle qu'il s'agit presque invariablement d'aller au-delà de la nouvelle pour saisir les origines, la signification et les conséquences des événements, de faire le point sur des situations sociales et de repérer les nouveaux courants ou phénomènes qui s'amorcent dans la société.

On note par ailleurs une évolution dans le contenu de ces émissions. Alors qu'à leur début, elles regroupaient une panoplie de sujets culturels, littéraires, politiques, économiques, sociaux ou scientifiques (exemple *Carrefour*)[29], on se rend compte que dans les années 70, par exemple, des émissions complètes seront consacrées à chacun de ces domaines (*Science-réalité, Consommateur Plus, Télé-Mag, Noir sur Blanc*...). Aussi, en plus de l'évolution des moyens techniques, qui a permis un raffinement de la présentation, et un élargissement du champ de couverture, grâce notamment au satellite, on se rend compte que la nature de la programmation reflète en quelque sorte l'évolution de la société québécoise. Dans les années 50, alors qu'au plan international le Canada jouait un rôle important de médiateur, au moment où l'Organisation des Nations Unies jouissait encore d'un large prestige, Radio-Canada diffusait une série hebdomadaire à partir du siège social de l'organisme à New York, où était postée sa correspondante Judith Jasmin. À l'approche du référendum sur la souveraineté-association, vingt ans plus tard, Radio-Canada créera une série consacrée spécialement à ce sujet, intitulée *L'Enjeu*. Aujourd'hui, alors que l'économie et la finance semblent être devenues des sujets de plus grande préoccupation pour les Québécois, la société

d'Etat revient à la charge avec une nouvelle émission, *Le sens des affaires* , et poursuit la série */mpacts* , qui se veut une espèce de regard futuriste sur les courants qui se dessinent dans la societé post-industrielle.

Les documents que nous a fournis la Société Radio-Canada sont malheureusement moins instructifs dans le secteur des affaires publiques à la radio ainsi que dans celui des nouvelles à la radio ou à la télévision. En 1983, Radio-Canada dévoilait un plan d'action intitulé "La stratégie de Radio-Canada" qui suggérait d'améliorer le service d'information en remodelant le téléjournal et en le diffusant aux heures de pointe, c'est-à-dire à 22 heures, en augmentant le nombre de bulletins de nouvelles, en accroissant la couverture des questions économiques et sociales et en assurant une plus grande participation des femmes dans les émissions d'information.[30]

Toutefois, nous n'avons pu apprendre, par les documents, les motifs de certaines modifications dans la programmation telle que la décision d'intégrer les émissions d'affaires publiques hebdomadaires télévisées à la formule quotidienne *Le Point* , diffusée immédiatement après le *Téléjournal* . Il eut également été intéressant d'évaluer l'impact, sur les services d'information, des restrictions budgétaires imposées à Radio-Canada en 1984. Quoiqu'aucun document n'en fasse actuellement le bilan, certains échos se font entendre sur un appauvrissement progressif des services d'information, surtout en ce qui concerne la couverture internationale. On peut ainsi se référer aux témoignages des journalistes Paul-André Comeau du journal *Le Devoir* , anciennement correspondant de Radio-Canada en Europe, et Louis Martin de Radio-Canada devant un comité de la Chambre des communes en novembre 1985. Les deux journalistes ont alors déploré la réduction du nombre des correspondants à l'étranger, notamment à Washington où, pour ses bulletins de radio, Radio-Canada dépend, depuis quelque temps, de collaborations de reporters français en poste dans la capitale américaine.

3.2 TVA

Au cours des premières années d'opération du réseau TVA, les critiques n'ont pas manqué de souligner que les principes et les énoncés vertueux en matière de politique d'information, que les propriétaires des stations associées avaient formulés devant le CRTC, se traduisaient rarement par une programmation de qualité. Gilles Constantineau résume en quelque sorte la portée générale de la critique en affirmant que, pour le réseau TVA, l'information, loin d'être une priorité, constitue plutôt une obligation gênante et que seules l'intervention du CRTC, les pressions internes de ses employés et, dans une certaine mesure, la présence de Radio-Canada, auraient forcé le secteur privé à améliorer sa production d'information depuis une quinzaine d'années.

> (Radio-Canada) aura néanmoins soutenu indirectement le redressement auquel s'est pliée Télé-Métropole en servant tout d'abord, même involontairement, de critère de comparaison au Conseil de la radio-télévision canadien (le CRTC de l'époque), qui s'est livré, auprès du 10, au début des années 1970, à plusieurs interventions pressantes touchant l'amélioration des services d'information. Et en jouant un rôle analogue dans la bataille que les employés des services de production ont livrée à Télé-Métropole, au milieu de 1975.[31]

Nous n'avons pu, malheureusement, repérer des documents qui nous eussent permis de retracer l'évolution de la programmation d'information, de même que la part du budget du réseau qui y est attribuée. On peut constater, toutefois, que TVA ne produit pas, à l'instar de Radio-Canada, d'affaires publiques quotidiennes et, lors de la campagne électorale fédérale de 1984, que ce réseau avait jugé inutile d'accorder plus qu'une couverture sporadique à la tournée du leader du Nouveau parti démocratique, monsieur Ed Broadbent, parce que l'appui des Québécois à ce parti n'était pas jugé suffisant pour justifier une telle couverture au même titre que les autres chefs de partis fédéraux reconnus.[32]

À l'automne de 1985, la programmation d'affaires publiques de TVA comprenait trois émissions qui portaient respectivement sur la politique fédérale, (*Sur la Colline*), sur les affaires (*Rue St-Jacques*) et sur les affaires légales (*Justice pour tous*). Ces émissions sont diffusées soit tard en soirée, le samedi, ou en début de l'après-midi, le dimanche. Il ne s'agit donc pas de périodes considérées comme potentiellement intéressantes pour les cotes d'écoutes.

Par ailleurs, si les services d'information des stations associées de TVA sont assez structurés dans les régions urbaines de Montréal et de Québec, dans certaines régions, telles que la Gespésie, l'information locale produite par les affiliées de TVA laisse toujours à désirer. Aujourd'hui, même s'il existe toujours une différence marquée avec Radio-Canada, surtout dans le domaine des affaires publiques, Télé-Métropole et le réseau TVA ne font plus figure de parents pauvres dans le domaine des bulletins de nouvelles. Il en est de même pour les événements de prestige comme la couverture d'une soirée des élections et des congrès politiques. On pourrait même ajouter que dans certains cas - pensons à l'attentat de L'Assemblée nationale - TVA et sa station associée de Québec (Télé-Capitale) ont damé le pion d'une façon évidente à Radio-Canada, handicapée par la lourdeur de sa structure. Télé-Capitale prenait naturellement le leadership du réseau TVA tandis que Radio-Canada, à Québec, ne pouvait en faire autant puisque la couverture parlementaire relevait de Montréal.

Il ne faut pas oublier que les stations du réseau TVA, dont Télé-Métropole et Télé-Capitale, ont été les premières stations francophones à mettre en ondes une heure d'information quotidienne à la télévision en début de la soirée, de 18h à 19h, en 1982-83 et 1983-84. Cette première

expérience des plus valables, pour un réseau qui a longuement eu la réputation de médiocrité dans le domaine de l'information, a dû être abandonnée parce que Radio-Canada lui avait opposé, en deuxième demi-heure, l'émission très populaire *Avis de recherche* avec les animateurs vedettes Gaston L'Heureux et Aline Desjardins. Cette concurrence a étouffé une des rares initiatives du secteur privé qui allait vraiment dans le sens de mieux informer, le plus complètement possible, la population québécoise. Ce geste qu'on pourrait qualifié d'inopportun et d'intéressé de la part de Radio-Canada a donné raison aux détracteurs de l'information au sein du réseau TVA. La preuve leur était faite que l'information ne résisterait pas à la concurrence du style *Avis de recherche* et qu'on devrait réduire le temps d'antenne consacré à l'information à cause de la faiblesse des cotes d'écoute. Cette guerre des téléspectateurs a amené les dirigeants de Télé-Métropole à modifier la programmation de fin de soirée; en déplaçant le bulletin de nouvelles TVA d'une heure (à 23 h). Télé-Métropole opposait à l'heure d'information radio-canadienne *Le Téléjournal* et *Le Point* (22h) l'émission populaire américaine *Dynastie* . Ce changement tactique permettait à Télé-Métropole et les stations affiliées du réseau TVA de prolonger d'une heure la période du "prime-time" augmentant ainsi leurs revenus publicitaires, mais entraînait des pertes d'auditeurs pour son bulletin de nouvelles.

CHAPITRE 4. LA NATURE DE L'INFORMATION

Après avoir fait état de l'évolution des réseaux de radio et de télévision ainsi que de leurs politiques et programmations respectives en information, il importe de voir plus précisément de quelles réalités se composent les émissions d'information. Nous ne disposons pas, malheureusement, de données sur l'information à la radio ou sur les émissions d'affaires publiques à la radio ou à la télévision. Les études consultées se limitent en effet spécifiquement aux nouvelles télévisées. Mais puisque, pour reprendre l'expression de Desaulniers et Sohet, "le téléjournal est une vision du monde"[33] d'une société, nous jugeons utile de faire état de ces travaux.

Nous avons vu à quel point la Société Radio-Canada insistait sur la nécessité de rendre compte, dans ses émissions d'information, de la vie de la collectivité francophone québécoise qui constitue la grande majorité de son auditoire. Si l'on constate une telle orientation chez un diffuseur public dont une partie du mandat est de refléter la réalité canadienne, on peut supposer que le souci de représenter la réalité typiquement québécoise sera à tout le moins aussi grand chez un diffuseur privé, le réseau TVA, dont l'auditoire et la base commerciale sont d'autant plus situés au Québec.

Aussi, les analyses de contenu récentes des bulletins de nouvelles télévisées de Radio-Canada et de TVA confirment-elles que le Québec y occupe une place prépondérante par rapport aux nouvelles canadiennes et étrangères. Dans une étude qui date de 1978, Desaulniers et Sohet ont trouvé que le lieu dominant, c'est-à-dire l'origine géographique des nouvelles, dans les bulletins d'information *Ce Soir* de Radio-Canada et *Le dix vous informe* de Télé-Métropole, se situait à près de 60% au Québec, comparativement à 23% ailleurs au Canada et à 18,6% à l'étranger. Comme le démontre le tableau 1, tiré de cette étude, les résultats varient quelque peu entre Radio-Canada et Télé-Métropole.[34]

Une étude des mêmes émissions de nouvelles, également menée en 1978, pour le compte de l'Institut canadien d'éducation des adultes et la Centrale des enseignants du Québec révélait par ailleurs que le Québec dominait largement ce que les auteurs appelaient les "sphères politiques" dans l'information, tel que l'indique le tableau 2, extrait de cette étude.[35]

Tableau 1. Lieu dominant des nouvelles, téléjournaux de Radio-Canada (CBFT) et de Télé-Métropole (CFTM) du 20 février au 20 mars 1978, Montréal

Réseau	CBFT	CFTM	Les deux réunis
	%	%	%
Endroit			
Montréal	16.4	13.6	15.0
Québec	38.9	47.7	43.4
Canada	24.0	21.9	23.0
International	20.3	16.8	18.6

Tableau 2. Les "sphères politiques" présentées dans le journal télévisé

Catégories	Interviewées	Citées	Dont on parle
Internationale	0.4	21.7	12.3
Fédérale	14.9	41.7	18.5
Provinciale	40.7	64.2	30.5
Municipale	3.0	6.8	6.1
et d'autre part			
Syndicats	14.4	6.4	16.0
Monde des affaires	8.9	9.6	15.8
Groupes populaires	7.8	5.8	1.4

On peut penser, à la lumière des études citées et en suivant l'évolution de l'information au cours des dernières années, que l'information internationale a grandement diminué dans les bulletins de nouvelles télévisées de Radio-Canada depuis le début des années 1970, malgré certains relents. Malheureusement, les différentes études utilisent rarement les mêmes critères d'analyse, ce qui rend problématique toute comparaison de leurs résultats respectifs.

Néanmoins, les données partielles recueillies au cours de nos entrevues nous permettent d'affirmer que l'univers du téléjournal québécois, tant public que privé, reflète aujourd'hui principalement la réalité québécoise aux dépens de celle des autres régions du Canada et, de surcroît, des autres régions du monde. Cette constatation risque de devenir encore plus évidente dans un avenir rapproché puisque les études menées par les stations de radio et de télévision, dont une récente pour le compte de Télé-Métropole, font état de la préférence des Québécois, dans une proportion de 75%, pour l'information qui touche leur milieu proche - local, régional et provincial. Quant à l'information internationale, cette préoccupation touche à peine 5 ou 8% des Québécois et, encore là, l'intérêt se porte sur les faits divers extraordinaires tels les écrasements d'avions ou les cataclysmes naturels: tremblement de terre de Mexico et l'éruption volcanique en Colombie.

Comment expliquer ce manque d'intérêt des Québécois pour les informations internationales alors qu'une certaine élite journalistique a prôné, pendant des années, le besoin réel ou latent des Québécois à s'ouvrir sur le monde extérieur? D'abord, une telle attitude, pour le moins simpliste, démontrait une ignorance presque totale de la base première du journalisme qui veut que toute communication journalistique, écrite, parlée ou visuelle, soit faite en fonction de l'intérêt et de la compréhension du consommateur. Le journaliste ne rédige pas un article pour ses pairs, mais pour ses lecteurs, auditeurs ou téléspectateurs. Il ne s'agit pas, évidemment, de faire du rase-motte ou de planer dans les nuages, mais d'atteindre un juste équilibre. Tous les médias qui n'ont pas mis en pratique ce principe fondamental du journalisme se sont rapidement éteints, faute de public qui "de toute manière n'avait pas compris...". Puisque le journalisme consiste surtout à rapporter des faits, des propos et des situations, laissons donc à d'autres professionnels plus compétents en la matière ce rôle d'éducation populaire. Si le travail de journalisme d'observation est bien fait, il aura, sans aucun doute, comme conséquence la promotion de l'éducation générale des Québécois, mais le premier objectif de la presse devrait demeurer celui d'informer et non de former.

Plusieurs diront, avec raison, que les journalistes ont une responsabilité d'élargir le champ de connaissances et d'intérêts des consommateurs d'information. D'aucuns sont d'accord avec ce principe sauf que cette responsabilité doit s'exercer avec soin afin de ne pas trop distancer les utilisateurs de leur source d'information et pour ne pas creuser un fossé trop large entre eux. Ce qui produirait un effet boomerang puisque les lecteurs, auditeurs et téléspectateurs délaisseraient les médias qui seraient alors réduits à diffuser dans un vide. C'est d'ailleurs ce qui

semble s'être produit dans le cas de la "mission" que s'étaient attribuée certains journalistes de Radio-Canada pendant les premières années de 1970.

Cependant, il faut avouer, les avis des journalistes professionnels varient grandement sur les mérites de cette prépondérance d'informations québécoises dans les bulletins de nouvelles télévisées. Si, comme nous l'avons vu, une telle proportion constituait, pour l'ancien directeur de l'information de Radio-Canada, Marc Thibault, une représentation équitable des intérêts de son auditoire, certains critiques y voient par contre la consécration d'une vision du monde qui serait trop ethnocentrique et qui risquerait, à la longue, d'handicaper le téléspectateur québécois.

> Une consultation même rapide des événements que favorise la télévision ne nous amène pas aux mêmes conclusions que tirait Marc Thibault lors de sa comparution devant le CRTC où il déclarait que "le Québec était devenu, qu'on le veuille ou non, plus newsworthy que jamais". Ce n'est pas tant la conjoncture politique particulière au Québec qui joue mais plutôt une sorte d'ethnocentrisme culturel, conséquence de la complaisance des médias à l'égard des auditeurs, de la cote d'écoute et de sa valeur économique. L'ouverture sur le monde est une leurre, de même que l'apparente concentration sur des sujets majeurs et historiques. À cause de cette servilité par rapport à la cote d'écoute et au concours constant de popularité, les médias en viennent à formuler un nouveau nationalisme désigné par les frontières d'écoute et les barrières linguistiques, mais il s'agit d'un nationalisme strictement spectaculaire et narcissique. Au Québec, on se regarde et on s'y complaît ...[36]

La représentation que se fait le Québec du monde à travers ses actualités télévisées serait d'autant plus incomplète et erronnée, poursuivent Desaulniers et Sohet, que "40% des nouvelles émanant de l'étranger portent sur des actions violentes et collectives: guerre, terrorisme et répression".[37] Si l'on s'en tient aux nouvelles télévisées, le Québec et le Canada constitueraient ainsi des sociétés stables, cohérentes, civilisées, dans un monde incohérent, anarchique et régi par la terreur.

Face au phénomène actuel de la polarisation des préoccupations pour l'information locale, on risque un retour exagéré de la pendule. Il existe le danger d'éliminer des bulletins de nouvelles, surtout dans le secteur privé plus sensible aux aléas des cotes d'écoute, toute référence aux grandes questions internationales pour ne privilégier que les faits divers les plus sensationnels. Cette situation serait susceptible de prendre de l'ampleur chez les stations de radio MA qui, actuellement, se cherchent une voie. Elles pourraient prendre exemple des stations américaines qui ont trouvé leur salut commercial en occupant presque exclusivement le créneau de l'information locale. De cette manière, elles comptent bien se démarquer de la télévision.

C'est donc par le dosage et par le choix judicieux des informations véhiculées que les professionnels de l'information devront résister à un virage "localiste" trop accentué. Une ouverture sur le monde extérieur doit être pratiquée avec plus de prudence que par le passé, guidée en cela par des professionnels d'expérience qui placent l'intérêt du citoyen avant ceux de la profession ou des médias.

CHAPITRE 5. PORTRAIT DES ARTISANS

5.1 Caractéristiques socio-économiques et professionnelles

Pour tous les colloques et les ouvrages traitant de l'information au Québec depuis 25 ans, il existe étonnamment peu d'études sur les caractéristiques socio-économiques et professionnelles des journalistes de la presse, écrite ou parlée. La recherche la plus instructive à ce sujet, autant par ses résultats que par l'ampleur de son échantillon, qui recouvrait 95% des effectifs journalistiques des stations de radio et de télévision, demeure sans doute celle menée par Roger de la Garde et Bernard Barrett en 1974.

Le second de trois articles tirés de ces travaux révèle notamment que les journalistes de la presse électronique québécoise étaient dans l'ensemble plus jeunes que leurs collègues de la presse écrite quotidienne (plus de la moitié étant âgés de 20 à 29 ans, comparativement à 39% pour la presse écrite quotidienne).[38] Par ailleurs, une proportion à peu près égale (25%) détenait un diplôme universitaire dans la presse électronique et écrite quotidienne.[39] Enfin, 61% des journalistes de la presse électronique étaient syndiqués, comparativement à 82% de leurs collègues de la presse écrite quotidienne.[40] Monsieur Jacques Keable note, par ailleurs, que le taux de syndicalisation des journalistes de la presse électronique a crû considérablement depuis cette période. En 1983, les stations de télévision et de radio situées à l'extérieur de Montréal et de Québec, c'est-à-dire en région, étaient par exemple, syndiquées respectivement à 95% et à 65%.[41]

Pour les fins de notre rapport, c'est le troisième article publié par de la Garde et Barrett qui s'avère le plus pertinent. Les auteurs y traitent plus précisément des journalistes de la presse électronique montréalaise. Cette étude d'un groupe plus restreint ne permet pas de généralisation à l'ensemble de la population des journalistes de la presse électronique au Québec, mais permet, en revanche, de cerner certaines différences entre les secteurs public et privé, c'est-à-dire entre Radio-Canada et les stations privées.

Les différences les plus marquantes se situent au niveau de la scolarité, de l'appartenance à une association professionnelle, de la conception du rôle du syndicat professionnel et des sources d'information. Tel que l'indique le tableau 3, tiré de l'étude, les journalistes du secteur public ont un niveau de scolarité supérieur à ceux du secteur privé, en 1974, 64% des premiers détenant un diplôme universitaire comparativement à 32% des seconds.[42]

Tableau 3. Niveau de scolarité, journalistes francophones des secteurs privé et public, presse électronique, Montréal, été 1974.

Secteur	Aucun diplôme	Diplôme collégial	Baccalauréat	Licence	Maîtrise ou doctorat	(N)
privé	44%	24%	29%		3%	(55)
public	30%	6%	46%		18%	(80)

D'autre part, de la Garde et Barrett ont trouvé à l'époque que la moitié seulement des journalistes du secteur privé étaient membres d'une association à caractère professionnel comparativement aux trois quarts des journalistes du secteur public.[43] La différence la plus grande concernait cependant la conception que chacun se faisait du rôle du syndicat, "les journalistes du secteur privé lui attribuant la défense des intérêts matériels (51%) et ceux du secteur public, la défense des intérêts professionnels (57%)".[44]

Les deux chercheurs notent enfin une différence au niveau des sources d'information privilégiées par les journalistes des deux secteurs. Ils ont découvert que les journalistes du secteur privé avaient tendance à privilégier davantage les communiqués de presse que les journalistes du secteur public, ces derniers ayant davantage recours à leurs contacts personnels ainsi qu'aux porte-parole officiels que leurs collègues du secteur privé.[45]

Les entrevues réalisées auprès des directeurs d'information nous ont permis de constater que les sources d'information privilégiées étaient une denrée rare parmi les journalistes de la jeune génération. On trouve peu d'intérêt à se créer un réseau de sources privilégiées parce qu'il est toujours possible de trouver une source d'information officielle au cours d'une conférence de presse. Quoique cette pratique paraît être plus courante parmi les journalistes du secteur privé, c'est beaucoup plus une question de génération que de secteurs. Il s'ensuit que les nouvelles en primeur (scoops) ne font plus partie du vocabulaire des plus jeunes journalistes, surtout dans les grands centres comme Québec et Montréal. Ceux-ci sont tellement occupés à couvrir des conférences de presse qu'ils n'ont pas le temps d'approfondir un dossier qui pourrait déboucher sur des nouvelles en primeur. On fait du journalisme d'événements officiels.

5.2 Le contexte des médias québécois

En extrapolant quelque peu aventureusement, on pourrait conclure que le taux de scolarité plus élevé des journalistes du secteur public relevé en 1974 confirme les stéréotypes qui caractérisent habituellement Radio-Canada et les réseaux privés, nommément que la société d'Etat est un média élitiste et que les autres s'adressent à une population plus générale. On peut facilement rejeter ces stéréotypes en invoquant qu'ils ne sont basés que sur des impressions, non sur des faits. Bien qu'il soit difficile d'en vérifier empiriquement l'existence, il est néanmoins important d'en tenir compte, ne serait-ce que parce qu'ils constituent la base de plus d'un jugement sur les médias et qu'ils semblent servir de balises à tout un courant d'analyse critique de l'information au Québec.

Il est possible, à la limite, d'isoler quelques éléments à l'appui des caractères supposément élitiste de Radio-Canada et populaire du réseau TVA dans le cas de la télévision. Le journaliste Louis Martin, par exemple, notait que l'information à Radio-Canada reflète une société hiérarchisée, où dominent les élites. "La société publique de radio-télévision se présente ainsi comme le carnet mondain d'une société solidement hiérarchisée, et qui demande qu'on lui renvoie son portrait quotidien avec tous les égards qui lui sont dûs".[46] Parlant de la nécessité de diversifier les intervenants aux émissions d'information, l'ancien directeur de l'information, Marc Thibault, déclarait devant le CRTC, que Radio-Canada avait "consacré depuis plusieurs années des efforts considérables à la recherche de nouveaux participants dans les milieux journalistiques et universitaires"[47], prêtant ainsi foi, en quelque sorte, à la prétention selon laquelle Radio-Canada serait un média d'experts pour un auditoire d'experts.

En revanche, une étude préparée pour le compte de Télé-Métropole, la tête de réseau de TVA, identifiait clairement l'auditoire visé par cette station privée de télévision.

> L'auditoire touché par le canal 10 couvre tout le spectre des niveaux de revenus. Toutefois, il est plus concentré dans les groupes à revenu moyen ou faible. Selon les publicitaires, il semble que la propension à dépenser de ces groupes soit plus grande que celle du groupe à revenu élevé, d'où l'intérêt particulier pour la mise en marché de masse.[48]

Le courant critique de l'information issu de certains groupes populaires, de certains milieux universitaires, de syndicats et d'organismes progressistes tel que l'Institut canadien d'éducation des adultes retient cette dichotomie élitiste/populaire, quoique son analyse soit basée sur des principes plus fondamentaux. Il part en fait de la prémisse selon laquelle le public a droit à une information complète, à l'accès et au contrôle des moyens de communications. La première constatation de ce courant critique est que ce droit est bafoué par les réseaux public et privés, toutes les couches de la population n'ayant pas également accès aux ondes. En 1979, l'Institut canadien d'éducation des adultes et la Centrale de l'enseignement du Québec publiaient une analyse

canadien d'éducation des adultes et la Centrale de l'enseignement du Québec publiaient une analyse des actualités télévisées au Québec, analyse qui concluait à la domination des ondes par les pouvoirs en place.

> (...) les actualités télévisées produisent une information profondément inégale et déséquilibrée (...) quant à la très grande prédominance du politique par rapport à tout autre secteur de l'actualité sociale et de la vie humaine.
>
> Elle est inégale dans le fait qu'elle ne favorise que l'élite et les groupes dominants au détriment des organismes du milieu, des pouvoirs à la base, des groupes dominés (femmes), des minorités (étrangers) et des groupes marginaux.[49]

La seconde constatation, qui coincide davantage avec les stéréotypes des réseaux public et privés, est que le public serait privé d'une information complète en raison d'une programmation élitiste et donc inaccessible, dans le cas de Radio-Canada, et d'une programmation basse et simpliste, dans celui de TVA. Il y aurait donc un double vide entre les espaces respectifs qu'occupent Radio-Canada et TVA dans le parc communicationnel de l'information au Québec. Le premier, pour le public, tiendrait à l'inaccessibilité des ondes; le second, à une programmation inadéquate à ses besoins. Transposée dans une dimension nationaliste, cette critique dépeint un Québec doublement colonisé par sa télévision. On peut à cet effet se référer à la thèse défendue par Louise Gendron dans *Le Monde Diplomatique* en 1980 et qui représentait Radio-Canada comme un agent fédéraliste visant à garder le Québec dans le carcan confédératif et le réseau TVA comme un agent de l'impérialisme culturel américain qui ne fait qu'en reproduire les modèles à succès. Pour Louise Gendron, la reprise en main par le peuple de ses moyens de communication passait donc par la création de médias communautaires québécois, dont l'aboutissement prenait la forme de la télévision éducative Radio-Québec.

> Doublement menacé d'assimilation, puisque coincé entre l'impérialisme américain et le fédéralisme canadien, le Québec décide de résister en créant son propre réseau de télévision: Radio-Québec.[50]

Il n'est pas certain que cette interprétation fasse consensus au Québec, quoiqu'elle puisse trouver certains échos sous une forme moins radicale. Il est toutefois important d'en tenir compte, en termes de toile de fond historique ou contemporaine, non seulement parce qu'elle a donné naissance à plusieurs projets de radio et de télévision communautaires et qu'elle a engendré une littérature critique non négligeable, mais surtout parce qu'elle semble révéler ce qui peut être considéré comme un trait ascendant du débat québécois sur l'information, c'est-à-dire cette notion, profondément ancrée dans certains milieux, de la propriété publique des ondes et de la responsabilité correspondante qui incombe aux diffuseurs privés et publics.

5.3 Les médias électroniques et la société québécoise

Comme nous en avons fait état brièvement dans une section précédente, les services d'information de Radio-Canada ont été associés de près, quoique de façon plus implicite qu'explicite, aux deux grands courants socio-politiques qui ont marqué le Québec au cours du dernier quart de siècle, la révolution tranquille et le mouvement indépendantiste. Autant la télévision a pu faciliter, à la fin des années 50, un débat plus ouvert sur les destinées du Québec, autant, par la suite, le journalisme (québécois) s'est inspiré souvent du grand projet collectif de l'indépendance. La montée du syndicalisme dans plusieurs secteurs de la société, dans les années 60, a également marqué le journalisme québécois et conditionné, à sa façon, la pratique journalistique. Ces constatations rappellent à tout le moins à quel point toute étude de l'impact des médias sur une société doit considérer celui-ci en termes d'influences réciproques, voire d'évolution dialectique.

Cela ne signifie pas pour autant que le fait que l'évolution du journalisme québécois reflète dans une certaine mesure l'évolution de la société dont il est issu, soit typique du Québec; ce phénomène caractérise à des degrés différents la plupart des sociétés. Pourtant, les bouleversements sociaux et politiques que constituent la révolution tranquille et la montée de l'indépendance semblent conférer à ce facteur une importance peut-être plus grande au Québec que celle que l'on pourrait mesurer au Canada anglais pour la période correspondante.

S'il est une chose sur laquelle s'entendent les analystes de la communication, c'est que l'impact des médias, comme la beauté, est difficilement mesurable. Qu'on puisse en mesurer l'ampleur ou non, il semble toutefois certain que la télévision ait joué un rôle politique et social dès son introduction au Québec dans les années 50. Deux circonstances particulières, pour ne pas dire exceptionnelles, en sont responsables.

Premièrement, la télévision a fait son apparition au moment même où s'amorçait un courant d'opposition au régime Duplessis et elle a rapidement servi de moyen de diffusion de masse aux idées d'une élite montante dont le message avait, jusque-là, été confiné à des revues intellectuelles à faible tirage. Selon certains, dont la journaliste Denise Bombardier, la télévision aura ainsi réussi à rivaliser avec le discours politique et religieux dominant.

> Cette institution de la parole laïque (Radio-Canada) fait désormais contrepoids à cette autre institution de la parole, religieuse et cléricale, celle-là - l'Eglise québécoise. Le petit écran devient le lieu privilégié où se discutent d'autres idées, où les valeurs de la modernité s'expriment, entraînant ainsi une remise en cause profonde et souvent douloureuse de notre moi collectif.[51]

Le second facteur, qui amplifiera l'impact de l'arrivée de la télévision, est le fait que celle-ci ait pris la forme exclusive de la programmation de la Société Radio-Canada. La société d'Etat n'aura, jusqu'en 1962, aucun concurrent francophone et ses émissions occuperont ainsi tout l'espace, tout le discours télévisuel québécois. Au début des années 60, la télévision de Radio-Canada reprendra toutefois des proportions beaucoup plus normales parce que, d'une part, cette révolution tranquille, dont elle aura facilité la naissance, se réalisera désormais à travers l'Etat et la nouvelle classe politique qui vient d'accéder au pouvoir et, d'autre part, Radio-Canada sera forcée d'aller à la chasse des cotes d'écoute où l'attend de pied ferme la station de télévision privée Télé-Métropole.

Les journalistes des médias électroniques, comme ceux de la presse écrite, ne deviendront pas pour autant des observateurs désintéressés du nouveau projet collectif qui s'amorce avec la révolution tranquille. "Ce qui se dégage des 1960-68, constate Jacques Benjamin, c'est l'accord des médias en ce qui a trait à la définition des grands objectifs de cette époque."[52] Au fait, la presse ne fait pas qu'épouser les valeurs modernes qui caractérisent cette période; elle en subit littéralement, comme l'ensemble de la société québécoise, les effets. Le syndicalisme, qui s'étend à la plupart des secteurs d'emploi, imprègne aussi le journalisme, non seulement de conditions de travail améliorées, mais également de tout un discours collectif qui trouve des échos dans la social-democratie et le nationalisme.

Quand le projet collectif prendra la forme de l'indépendance, il trouvera, comme à l'époque de la révolution tranquille, une résonnance certaine chez nombre de journalistes. Cela expliquerait en partie, selon Jacques Benjamin, l'attitude antagoniste que la presse adoptera dans l'ensemble vis-à-vis le gouvernement Bourassa, de 1970 à 1976, d'autant plus que, pendant cette période, l'opposition parlementaire sera presque inexistante.[53] L'arrivée subséquente du Parti québécois au pouvoir annoncera une nouvelle harmonie entre l'Etat et la presse, harmonie qui dépassera nettement la traditionnelle lune de miel post-électorale. Comme l'indique Louis Martin, l'attitude des journalistes envers le gouvernement Levesque sera la même que celle qui avait caractérisé la période Lesage dans les années 60.

> (...) ils sont <u>du</u> pouvoir; ils sont de la famille, et il n'est pas sans intérêt de voir leur rôle dans le processus politique dans cette perspective. À ce titre, comme au temps de la Révolution tranquille les médias éduquent, vulgarisent, expliquent les différents aspects des nouveaux projets de loi les plus réformistes.[54]

Si, dans l'ensemble, la presse québécoise, écrite comme électronique, a reflété l'évolution des rapports sociaux et les bouleversements politiques qui ont marqué le Québec, il est à se demander si elle ne ressent pas, aujourd'hui, les contre-coups de la crise économique, de celle de l'Etat providence, et surtout de la crise d'un certain syndicalisme qui, après avoir constitué une force sociale progressiste, serait maintenant devenu, devant la perte potentielle de ses

une force sociale progressiste, serait maintenant devenu, devant la perte potentielle de ses acquis, plutôt corporatiste, voire réactionnaire. Telle est l'analyse qu'une partie non négligeable de l'élite journalistique fait depuis quelques années. À cet effet, on peut se demander si le diagnostic que pose Michel Roy pour la presse écrite quotidienne ne vaut pas pour la presse électronique syndiquée, au moment où les conditions économiques appellent à une redéfinition des formules.

> Tout se passe comme si les effets conjugués de la concentration, du monolithisme syndical, de la montée du corporatisme, des reliquats d'ouvriérisme, des difficultés croissantes que suscitent la gestion et l'encadrement des salles de rédaction décourageraient les efforts de revouvellement (...) à l'heure où (la presse) est en grande partie éprouvée par des malaises économiques et professionnels.[55]

5.4 Les journalistes et leurs dirigeants

Après ce tableau sociologique des journalistes, vouloir brosser un portrait critique des artisans actuels devient beaucoup plus difficile et délicat. Je le fais - le "je" est pour Bernard Cleary - cependant sans me défiler, avec le plus d'objectivité et d'honnêteté possible, et surtout sans maquiller la réalité. D'ailleurs, ce style journalistique n'a jamais été le mien et ce n'est pas aujourd'hui que je commencerai à l'utiliser. Je dirai donc les choses comme je les perçois après plus de 20 ans d'observation aux premières loges du journalisme actif, comme reporter ou directeur d'information dans la presse écrite et électronique, comme professeur d'université qui dialogue avec les futurs journalistes depuis une douzaine d'années, et comme professionnel qui s'est retiré, depuis deux ans, le nez de la vitrine du quotidien pour prendre un peu de recul et pour réfléchir. Mes observations auront été vérifiées à plusieurs reprises au cours des quelque vingt entrevues que j'ai menées dans le cadre de ce présent dossier. J'ose croire qu'auprès des journalistes de la radio et de la télévision, ces propos ne résonneront pas comme les paroles d'une vieille rengaine maintes fois entendue et qu'on pense n'être plus de "notre temps" ou immédiatement qualifiées de propos paternalistes.

Ce qui frappe le plus, et même agace, c'est de voir l'information entre les mains d'adolescents, dirigés par des adolescents. Ceci est particulièrement manifeste lorsqu'on visite les services d'information des stations de radio et de la télévision du secteur privé et, tout particulièrement, celles qui sont situées en régions. Il se remarque une absence quasi-totale de direction et un manque flagrant d'encadrement de la part de personnes d'expérience et responsables. Lancés dans la mêlée dès leur sortie des Cégeps ou des universités, les jeunes journalistes apprentis ne bénéficient pas de la présence d'aînés, en termes d'années d'expérience, pour acquérir les règles de base de cette profession. Ils apprennent leur métier à tâtons et se forgent très souvent des mauvaises habitudes qu'ils ne sauront jamais corriger par la suite. Ils sont privés de conseils

utiles et nécessaires qui façonneront, avec le temps, leur carrière. D'ailleurs, dans les discussions, ils s'en plaignent et déplorent ce manque d'encadrement minimal. Ils jugent cette situation d'anormale même si, en apparence, ils jouissent ainsi d'une grande liberté d'action. On retrouve le même problème dans la presse écrite hebdomadaire régionale.

Quand, à la radio, tu écoutes un journaliste de 20 ans commenter allégrement les événements du jour dans le style *ex cathedra* du possesseur tranquille de la vérité, tu restes pour le moins perplexe. Ce n'est pas que j'ai quelque chose contre les gars et les filles de 20 ans, mais il faut reconnaître, qu'à cet âge, on n'a que quelques mois de pratique journalistique et que son expérience de vie n'a pas encore le poids des années. Leurs connaissances sont, pour la plupart, livresques et n'ont pas encore été confrontées à la réalité pour en vérifier l'exactitude. Il leur manque le concret et, en journalisme, c'est ce qui autorise le jugement porté sur l'information qu'on est appelé à véhiculer. Dans le jargon journalistique, ça se nomme crédibilité et aucun parchemin d'aucune université ne peut le décerner; elle s'acquiert patiemment au cours de longues années de métier.

Il faut ajouter que la majorité de ces jeunes journalistes apprentis sont handicapés par le fait qu'ils ne sont pas originaires de la région qu'ils sont appelés à "couvrir". Ils ne connaissent donc pas la mentalité du public qu'ils doivent desservir le plus professionnellement possible. De plus, le roulement du personnel devient un problème crucial car plusieurs jeunes journalistes considèrent leur travail en région comme un rite de passage avant d'accéder à des postes plus prestigieux dans les stations de radio ou de télévision à Québec ou à Montréal. C'est un éternel recommencement. Il faut aussi reconnaître que cette situation est souvent causée par des propriétaires peu soucieux de la qualité de l'information régionale, qui préfèrent engager des jeunes journalistes aux salaires moins élevés.

Il faut cependant faire une exception pour les journalistes de Radio-Canada, dans les régions où la société d'Etat a son propre service d'information, qui sont habituellement plus âgés en termes d'années d'expérience. Il en est de même pour la qualité d'encadrement qu'assure la direction du service des nouvelles.

Les journalistes de la presse visuelle et parlée, comme ceux de la presse écrite d'ailleurs, sont captifs de l'information officielle qu'ils glanent en grande partie au cours des conférences de presse. Ils sont trop souvent les porte-voix serviles des groupements organisés qui les utilisent allégrement pour passer leurs messages. Cette situation a été démontrée par un groupe de recherche de l'Université Laval, sous la direction du professeur Florian Sauvageau, qui a rendu public, il y a environ un an, une partie des résultats. L'étude concluait qu'il y avait au Québec un communicateur public pour chaque journaliste. Ce spécialiste de la communication aurait pour fonction d'utiliser ceux-ci pour dévoiler une information toujours partisane. Les journalistes justifient ou plutôt excusent cette tare en expliquant que leur petit nombre dans les salles de

Montréal et à Québec où les groupements ont pignon sur rue. On pourrait ajouter que, très souvent, c'est parce qu'ils se contentent d'emprunter le chemin de la facilité. Ils donnent ainsi l'impression d'être plus productifs et, comme des abeilles, ils butinent d'une séance d'information à une autre. C'est tellement plus facile d'aller chercher une déclaration sonore d'un président de telle organisation plutôt que d'entreprendre une recherche pour compléter l'information qui est disponible. On a presque totalement perdu cette habitude de communiquer régulièrement avec ses sources personnelles d'information. On attend que les "faiseurs" d'événements convoquent les journalistes à une conférence de presse, comme le faisait le "cheuf" (feu le Premier ministre Duplessis) pour la dictée. Oserait-on dire que les moyens employés par les communicateurs professionnels d'aujourd'hui font retourner les journalistes aux années "de la grande noirceur"?

Les journalistes ont perdu le goût du journalisme d'observation bien exécuté. On connaît mal les règles de la constatation des faits, de leur cueillette et de leur mise en forme. Autrement dit, on a perdu le sens d'être très attentif. On explique plus que l'on observe. On préfère émettre des idées, ou commenter celles des autres, plutôt que de simplement observer les faits, comme devrait être le rôle d'un journaliste qui rapporte les nouvelles de l'heure. Pourtant, c'est bien plus difficile et plus noble d'observer d'une manière juste et pondérée. La langue du journaliste est de plus en plus délabrée sans qu'une attention soit apportée pour la purifier de ses innombrables anglicismes. Cette pratique atteint même Radio-Canada où, il n'y a pas si longtemps, on faisit un effort considérable en ce sens. Les journalistes de la télévision ne s'arrêtent pas pour réfléchir sur l'utilisation optimale de ce média et sur sa propre spécificité. On se contente beaucoup plus de dire (radio) les nouvelles que de les montrer (télévision). Les montages visuels des reportages sont lents et manquent souvent d'images révélatrices pour ensuite se rabattre sur la narration qui, pourtant, ne devrait être qu'un support. Ce qui produit, trop souvent, une mise en ondes de textes illustrés. Dans les documentaires, on perçoit facilement l'absence de scénarisation. On sent que les journalistes n'ont fait qu'enregistrer des kilomètres d'images, à l'improviste, à la recherche de la perle rare qui fournira l'élément dramatique autour duquel on pourra tisser la narration d'une histoire.

Tant et aussi longtemps que l'on n'est pas capable, ou pas intéressé, à faire du journalisme de simple observation des faits, d'une manière très rigoureuse, il semble utopique de vouloir réaliser des reportages d'enquête. Ce serait d'ailleurs courir un grand risque. Il serait donc beaucoup plus réaliste, pour les journalistes, d'effectuer un retour aux sources du journalisme d'observation plutôt que de palabrer sur le journalisme d'"investigation" à l'américaine. Commençons par consolider les fondements de notre journalisme avant de vouloir ajouter des étages à un édifice passablement chancelant.

Chapitre 6. Le CRTC

À maintes reprises au cours des dernières années, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) a été critiqué par les radiodiffuseurs, mais surtout par les porte-parole des citoyens concernés qui lui reprochaient son manque d'agressivité. Ces derniers l'accusent de trop protéger les intérêts des radiodiffuseurs et d'oublier ceux du public.

Pour les gens bien pensants de la presse électronique du Québec, le CRTC a perdu son autorité parce qu'il n'a pas su jouer pleinement son rôle de chien de garde de l'utilisation des ondes publiques. Il a trop souvent fermé les yeux sur les omissions commises par des stations de radio ou de télévision face à leurs engagements et à leurs promesses de réalisation. On arrive à croire que les audiences publiques ne sont que pure formalité, sans conséquences réelles, et constituent une perte de temps considérable. Ce n'est pas en calculant le pourcentage de musique rock qu'une station de radio diffuse que le CRTC va faire la démonstration de son utilité auprès de la population. C'est davantage par la rigueur de ses examens sur la qualité des informations véhiculées sur les ondes. Par exemple, lors des audiences sur l'achat de deux stations de radio de Sainte-Foy (CHRC et CHOI-MF)par un groupe d'hommes d'affaires de la région métropolitaine de Québec, ayant en tête l'animateur radiophonique bien connu André Arthur, on s'explique mal pourquoi il a été question, pendant des heures, du choix musical de CHOI-MF alors que les classeurs du CRTC étaient remplis de plaintes contre monsieur Arthur que l'ex-premier ministre René Lévesque avait qualifié du "plus grand pollueur des ondes que le Québec ait connu". N'ayant pas eu le courage d'aborder de front la question des plaintes déposées contre André Arthur, les commissaires ont autorisé, mais à la toute dernière minute, la vente des deux stations de radio sous prétexte que CHOI-MF ne remplissait pas sa promesse de réalisation dans le domaine musical. Tous les observateurs ont compris que le CRTC voulait se servir de ce prétexte pour servir un avertissement et ainsi donner une leçon à l'animateur-vedette et à son entourage.

Les directeurs de l'information croient que le CRTC devrait faire sentir sa présence dans le domaine de l'information régionale en surveillant les entreprises qui utilisent les ondes publiques pour qu'ils améliorent la qualité de l'information ou tout au moins qu'ils remplissent leurs promesses dans ce domaine. Si le CRTC ne le fait pas, qui d'autre pourra le faire?

Les directeurs d'information ont également souligné, à plusieurs reprises, que depuis le départ de l'ex-commissaire Jean-Louis Gagnon, dont la réputation dans le monde journalistique l'avait précédé, le conseil n'est pas vraiment habilité pour examiner les questions, pourtant cruciales, qui touchent les domaines de l'information radiophonique et télévisuelle. Il faut dire que les professionnels de l'information ne sont pas légion à la permanence du CRTC et que très peu siègent comme commissaires. C'est probablement pour cette raison que les gens ont l'impression que le conseil ne préfère pas trop s'impliquer dans ce secteur précis. Une association avec le

Conseil de presse du Québec pourrait sûrement être envisagée, à titre consultatif par exemple, pour examiner les dossiers relatifs à l'information. L'apport professionnel du Conseil de presse du Québec serait sûrement un atout majeur pour le CRTC lorsque celui-ci exercerait ses pouvoirs en vue de mieux protéger les droits du public à une information de qualité.

La perte d'autorité et de crédibilité auprès de la population en général et des radiodiffuseurs en particulier est suffisamment grave pour que cet organisme fédéral entreprenne une profonde remise en question. Cette tâche semble d'autant plus urgente que le gouvernement Mulroney donne l'impression de vouloir intervenir de plus en plus dans les dossiers qui relèvent de la juridiction exclusive du CRTC. Cette remise en question pourrait marquer une nouvelle ère de confiance et redonner au CRTC sa pleine autorité.

En raison de la forte concurrence des réseaux américains, surtout dans le domaine de la télévision, le CRTC devrait privilégier une approche plus qualitative que quantitative comme c'est sa pratique actuellement. L'époque est maintenant révolue où le CRTC obligeait les stations de télévision à produire un nombre déterminé d'heures d'émissions. Le CRTC doit maintenant assister les stations de télévision dans la production d'une certaine quantité d'émissions de qualité. Le CRTC pourrait compenser les coûts élevés, que représente la production d'émissions de qualité, en permettant aux stations, qui se lancent dans ce genre de production, de diffuser un nombre moins élevé d'émissions originales tout en satisfaisant à l'obligation du "quota canadien". Ainsi, les stations seraient peut-être plus encouragées à investir dans la production d'émissions de qualité.

CHAPITRE 7. PROSPECTIVE DE LA PRESSE ELECTRONIQUE

7.1 Sous un abri temporaire

Il faudrait que nous soyons bien naïfs pour croire que la frontière linguistique va protéger encore bien longtemps la télévision québécoise de l'invasion massive, comme c'est le cas pour les autres provinces canadiennes, de la télévision américaine. Les Québécois, par suite d'un accroissement du niveau scolaire et d'une plus grande ouverture sur le monde, constituent un auditoire de moins en moins captif et la bataille pour contrer les transferts des cotes d'écoute doit commencer dès maintenant si ce n'est déjà fait. Nous pouvons tout au plus espérer un court sursis de quelques années avant que les effets deviennent catastrophiques tels que nous pouvons les constater dans plusieurs provinces canadiennes. Il est évident que les études actuelles sur les habitudes télévisuelles des Québécois sèment quelques inquiétudes et font sérieusement réfléchir les télédiffuseurs qui ont à coeur l'avenir de ce média populaire. Elles indiquent aussi un certain nombre de solutions qui pourraient atténuer l'ampleur négatif de tels tranferts dont la principale et la plus intéressante semblerait être le secteur de l'information. En effet, on constate que les créneaux d'information sont les moins touchés, et de loin, par les transferts d'écoute. Cette constatation est confirmée par d'autres études, dont plusieurs sont américaines, qui concluent que l'avenir de la télévision régionale réside dans l'information. Or, il est évident, pour des raisons d'ordre linguistique, que les grands réseaux de télévision américains ne pourront jamais rivaliser avec la télévision québécoise sur ce terrain.

Trop préoccupé par le problème du transfert des cotes d'écoute que pose la présence de plus en plus invahissante de la télévision américaine, on semble oublier un plus grand risque pour la télévision québécoise: la multiplication des canaux grâce à la câblodistribution et sa conséquence immédiate, la fragmentation des auditoires. Si ce phénomème soulève des problèmes pour une population de près de 270 millions, qu'en sera-t-il pour une population de six millions de Québécois? Il y a dix ans, les trois réseaux américains (CBS, ABC et NBC) atteignaient 98% des foyers alors qu''aujourd'hui ils n'en rejoignent que 77% - certains auteurs parlent plutôt de 65%. Ce déplacement va s'intensifier. Cette perte d'écoute, que produit la trop grande abondance des images, aura rapidement des retombées négatives sur la vente de la publicité qui constitue la principale source de revenu des stations de télévision. Il s'ensuivra immanquablement des coupures dans les budgets de programmation. Alors qu'il faut un auditoire de plus d'un million de téléspectateurs pour justifier, tant à Radio-Canada qu'à Télé-Métropole, la production de grands téléromans, qu'adviendra-t-il de ces productions lorsque les auditoires seront réduits de moitié? Par quoi sera compensé le manque à gagner des ventes publicitaires? Tout le problème est là et il inquiète bien des gens de la télévision.

Face à ces deux problèmes fondamentaux pour l'avenir de la télévision québécoise, les décideurs d'aujourd'hui doivent orienter leurs énergies vers la recherche de solutions à moyen et à long

terme. Pourquoi choisirait-on de concurrencer les Américains sur leur terrain, par exemple les variétés, engloutissant à coup sûr d'importantes sommes en pure perte et où les chances de réussir sont très minces.

Pour augmenter nos chances de réussir et possiblement contrer les effets négatifs de la présence américaine, on doit donc choisir un terrain qui nous soit favorable, tel l'information sous toutes ses formes. Pourtant, assez curieusement, ce secteur semble délaissé par l'aide gouvernementale à cause de la sacro-sainte peur d'être taxée d'ingérence. Or, cette peur risque de causer plus de torts que l'ingérence gouvernementale - celle-ci se prêtant plus facilement à des contrôles rigoureux et à l'édiction de règlements clairs - et reporte dans un avenir indéterminé les solutions qui pourraient contrer les transferts d'écoute. Il faut donc que les dirigeants gouvernementaux cessent de faire l'autruche et abordent ces questions avec une grande ouverture d'esprit. Il en est de même pour les défenseurs de la pureté professionnelle journalistique qui sont souvent plus catholiques que le pape.

Ce qui fait la force des émissions de qualité dans le domaine de l'information, c'est la rapidité et l'instantanéité du direct. Ces qualités sont le pain quotidien des grands réseaux américains dans le domaine de l'information. Ils sont partout dans le monde, en direct et instantanément. L'importance de leurs moyens financiers leur permet l'utilisation, sur une grand échelle, des liens micro-ondes et satellites. Les réseaux de télévision, au Canada et encore plus au Québec, ne peuvent se permettre l'utilisation occasionnelle des satellites à cause de leurs faibles moyens financiers. Il est souvent plus facile de savoir, et de voir, ce qui se passe aux Etats-Unis, par l'affiliation avec certains réseaux américains, que de savoir ce qui se déroule en Abitibi ou à Moncton. Sur le territoire même du Québec, les réseaux ne sont pas reliés à leurs stations émettrices par un lien micro-ondes bi-directionnel. Dans bien des régions du Québec, on livre encore les reportages aux têtes de réseaux par autobus ou par avions. Cette question de la circulation des images à travers le Canada et sur le territoire québécois est au centre des problèmes que ressent Broadcast News face à ses clients de la télévision. Des solutions ont été proposées, mais leurs coûts trop élevés les rendent inaccessibles, pour l'instant, aux réseaux et aux stations de télévision. Voilà un domaine (les télécommunications par micro-ondes et par satellites) qui est vital pour la télévision et où le gouvernement fédéral pourrait apporter son aide indispensable. Cette intervention serait d'autant plus facile qu'elle tombe sous la juridiction du CRTC. La formule reste à trouver, mais le fait demeure que cette façon d'aider les stations de télévision à offrir un produit d'information de qualité supérieure se révélerait fort efficace et produirait des résultats forts intéressants.

7.2 Une politique globale d'information

Après avoir adopté diverses politiques sur le contenu canadien des émissions et sur la programmation musicale des stations radiophoniques MA et MF, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes doit maintenant franchir une autre étape beaucoup plus importante et lourde de conséquences; il doit se donner une politique globale d'information.

Cet instrument politique est présentement indispensable et d'autant plus souhaité que l'information jouera un rôle de premier plan au cours des prochaines années dans le secteur complexe de la radiotélédiffusion. On pourrait aussi ajouter que c'est précisément dans ce secteur que le CRTC semble actuellement le plus vulnérable et surtout le plus critiqué. Pour les artisans et professionnels de la radio et de la télévision, il est inconcevable que les commissaires du CRTC continuent à éviter les questions fondamentales soulevées par les agissements de certains radiodiffuseurs et télédiffuseurs. Il en va de sa crédibilité et de son autorité. Si le CRTC ne se donne pas les moyens pour protéger la population contre les abus souvent évidents de certains propriétaires peu soucieux du droit du public à une information professionnelle de qualité et leurs chevaliers servants de la cote d'écoute à tout prix, personne d'autre ne le fera ou ne pourra le faire.

Ainsi que le soulignent les notes que le Conseil de presse du Québec a envoyées au groupe de travail Sauvageau - Caplan, toute réorganisation du système de la radiodiffusion doit d'abord et avant tout contribuer à garantir, aux différents services d'information des médias, une indépendance et une autonomie réelle sans lesquelles il n'y a pas de véritable liberté d'informer.

> Indépendance politique d'abord, au sens où les responsables de l'information des organismes publics de radiotélédiffusion doivent être libres de leurs choix rédactionnels sans qu'aucune ingérence directe ou indirecte ne vienne entraver l'activité professionnelle des journalistes et cadres des services concernés. Indépendance administrative également, afin que les services d'information des diffuseurs tant privés que publics n'aient pas à subir d'ingérence de la part des autres entités de l'organisme ou de l'entreprise, tel le service de la publicité.

Même si elle semble déjà assurée à plusieurs endroits, cette étanchéité du service d'information doit être érigée en principe inattaquable de façon à garantir à l'information l'intégrité et l'image d'intégrité nécessaires à la crédibilité du produit. Le Conseil de presse du Québec, dans sa "Réflexion sur les droits et responsabilité de la presse", considère que les entreprises de presse et les journalistes doivent non seulement éviter les conflits d'intérêt, mais aussi toute situation qui risque de les placer dans de telles situations ou encore qui laisserait planer des doutes sur leur liaison avec quelque pouvoir politique, financier ou autre.

La préparation d'une telle politique d'information pourrait être confié au Conseil de presse du Québec, en raison de son expertise en la matière et de sa crédibilité, à qui serait demandé de procéder à une consultation en profondeur auprès des milieux intéressés. Cette politique d'information serait alors adoptée et édictée par le CRTC. Un tel document servirait de référence pour la presse électronique et de bible pour les commissaires lorsque viendrait le temps d'examiner les demandes de permis ou leur renouvellement. Il servirait aussi de barême pour juger les performances et les manquements des entreprises détentrices de permis. Toutes les zones grises qui donnent prise à des interprétations arbitraires, seraient éliminées et les demandeurs sauraient clairement quelles sont les règles du jeu lorsqu'ils déposent leur requête. Comme le suggère la Fédération nationale des communications dans son mémoire présenté au même groupe Sauvageau-Caplan, les télédiffuseurs et les radiodiffuseurs devraient se voir obligés d'adopter, pour leur propre entreprise de communication, une politique particulière d'information calquée sur celle du CRTC. Cette politique maison deviendrait alors la promesse de réalisation pour tout ce qui touche l'information.

Si une politique d'information globale se doit de protéger l'indépendance et l'autonomie des responsables de l'information dans une entreprise face aux pressions ou à l'ingérence de quelque nature qu'elle soit, il va de soi que ceux qui ont la responsabilité de réglementer cette politique pour l'ensemble du secteur de la radiotélédiffusion doivent également jouir d'une indépendance réelle face aux pouvoirs qui peuvent indûment exercer des pressions, surtout d'ordre politique et économique. En tant qu'organisme de contrôle et de réglementation, le CRTC ne doit souffrir d'aucune contrainte autres que celles qui découlent directement de son mandat.

Le CRTC doit pouvoir disposer des moyens efficaces de vérification pour constater si les détenteurs de permis consacrent les sommes d'argent nécessaires et raisonnables à leur service d'information. Seules des études comparatives de budgets entre les différents services d'une entreprise pourront permettre au CRTC d'arriver à des conclusions valides et satisfaisantes. Il est devenu impératif que le CRTC puisse exiger des radiotélédiffuseurs privés de doter leur service d'information des moyens financiers nécessaires à l'accomplissement de leurs tâches professionnelles. Les radiotélédiffuseurs, tant publics que privés, doivent donc reconnaître le caractère unique du produit de leur salle de nouvelles et ne consentir à d'éventuelles compressions budgétaires qu'en tout dernier ressort, après que des coupures se soient d'abord appliquées aux autres services de l'entreprise. Cette reconnaissance doit aller de pair avec une sensibilisation accrue à l'égard du développement des ressources humaines en information, peut-être moins en période de récession, mais assurément en période de rentabilité. Le Conseil de presse du Québec souligne, à juste titre, que les acquis doivent non seulement être préservés, mais surtout qu'ils soient davantage développés.

Un des points majeurs de cette politique d'information devrait être l'obligation pour les

radiotélédiffuseurs de réserver des périodes d'antenne fixes pour la diffusion de leurs émissions d'information et d'affaires publiques. On éviterait ainsi le jeu des cotes d'écoute par lequel des des émissions de variétés sont opposées à des bulletins de nouvelles ou à des émissions d'affaires publiques, comme ce fut le cas lorsque Radio-Canada inscrivit à son horaire de télévision, de 18h30 à 19h, une émission de variété ("Avis de recherche") face à la deuxième demi-heure d'information du téléjournal du réseau TVA, de 18h à 19h. On obligerait ainsi les détenteurs de permis à consacrer un minimum d'heures aux émissions d'information et les radiotélédiffuseurs délinquants devront concéder à leurs concurrents les temps d'antenne les plus écoutés et les plus rentables. De plus, le risque de perdre leur permis de diffusion serait certain s'ils ne se conformaient pas à la politique d'information à laquelle ils se sont engagés lors des audiences du CRTC.

Une politique d'information du CRTC devra reconnaître que le temps est venu d'établir de véritables réseaux d'information multidirectionnels. C'est-à-dire des réseaux qui non seulement diffusent du centre vers la périphérie, comme c'est malheureusement trop le cas actuellement, mais aussi qui diffusent des régions vers le centre. Si les journalistes en région disposaient des moyens et des temps d'antenne suffisants et nécessaires, ils pourraient alimenter les réseaux en informations pertinentes et fort intéressantes. Présentement, les informations provenant en dehors du centre sont cantonnées dans leurs régions respectives et ne peuvent briser l'emprise des centres de diffusion nationale, pour l'essentiel Montréal et Québec, et leur attitude hautaine. Une politique d'information devra donc renfermer des dispositions très claires pour contrer l'omniprésence de la Métropole. Elle pourrait possiblement briser l'uniformisation de l'information véhiculée à travers le prisme montréalais qui plus souvent qu'autrement accorde la priorité aux nouvelles se définissant par et pour les auditeurs ou les téléspectateurs qui habitent entre les rues Peel et Papineau.

Pour qu'une politique d'information soit la plus complète possible, il est indispensable qu'elle contienne des éléments qui favorisent le traitement québécois de l'information internationale. Cette information, vitale pour les Québécois, doit cesser de nous arriver par d'autres voies que les nôtres et selon des perspectives qui ne sont pas les nôtres. L'information internationale n'est intéressante et utile pour le public québécois qu'à la condition qu'elle soit traitée par et pour les Québécois et non par les agences de presse américaines ou européennes qui travaillent pour leurs auditoires respectifs. D'aucuns ignorent que les coûts pour la couverture des événements internationaux sont très élevés. Le CRTC devrait utiliser sa politique d'information pour initier des formules de mise en commun des ressources et une répartition des coûts, selon le modèle du "pool" d'information comme ce fut le cas lors de la visite du pape. Broadcast News, en collaboration avec Radio-Canada et les grands réseaux nationaux d'information, pourrait offrir ce service à l'ensemble des radiotélédiffuseurs. Cette information internationale de base serait ensuite complétée, au niveau de chacun des réseaux, par le travail des journalistes spécialisés.

7.3 Radio-Canada, le fer de lance de la presse électronique

L'analyse documentaire et nos entrevues confirment, encore aujourd'hui, le leadership de Radio-Canada dans le domaine de la presse électronique au Québec. La société d'Etat demeure le modèle auquel se réfèrent les réseaux privés, qui les incite à vouloir toujours donner plus d'information et à toujours accroître la qualité de celle-ci. Il n'est certes pas exagéré d'affirmer que, sans la présence de Radio-Canada, les réseaux privés comme TVA ne se seraient pas développés aussi rapidement et avec autant d'intensité. Que ce soit par le biais de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec, le Conseil de presse du Québec ou les associations syndicales, les journalistes de Radio-Canada ont eu et continuent d'exercer une influence marquante sur le développement de la presse au Québec. Ils ont souvent été les initiateurs des cercles de presse dans les régions du Québec. Leur professionnalisme et leur indépendance rehaussent de plusieurs degrés la profession journalistique. La permanence de son personnel assure à la presse électronique une solide base de compétence et de professionnalisme. L'entraînement que reçoivent les futurs journalistes dans les stations régionales de Radio-Canada est de loin la meilleure école de journalisme pour ceux qui veulent faire carrière dans la presse électronique. De façon générale, dans les régions où sont établis en permanence les journalistes de Radio-Canada, l'information qui y circule est d'une qualité supérieure. Pour les autres régions, l'absence de Radio-Canada devient un "handicap" majeur dans le domaine de l'information régionale et nationale. C'est pour cette raison que les élites de ces régions demandent à grands cris que la société d'Etat vienne s'y établir en permanence.

Ce tableau serait incomplet si on ne faisait pas écho à certaines critiques qui sont fondées: la lourdeur administrative de Radio-Canada et ses effets sur son niveau de productivité. La société d'Etat gagnerait sûrement à confronter ouvertement ces critiques et à leur trouver les solutions qui s'imposent. Cependant, ces lacunes ne doivent pas servir de frein ou de recul au développement de Radio-Canada mais, au contraire, d'incitation pour favoriser encore davantage son développement si on désire vraiment que la population puisse exercer son droit à une information de qualité supérieure. En raison des contraintes qui leurs sont inhérentes, les entreprises privées ne pourront jamais dépasser un certain seuil d'investissement dans une information de qualité et ce malgré, ou en dépit, des engagements qu'elles peuvent prendre de bonne foi.

Le risque serait donc grand de chercher ailleurs ou de favoriser d'autres voies que Radio-Canada pour assurer à la presse électronique du Québec son plein développement. Radio-Canada a déjà fait ses preuves et cette société doit continuer d'être le fer de lance de la presse électronique. Le gouvernement fédéral doit faire les efforts nécessaires pour que cette société d'Etat puisse se développer à un rythme normal et continuer d'assumer son leadership dans le domaine de l'information.

Par contre, le réseau québécois de Radio-Canada devrait devenir un réseau interactif de production d'information plutôt qu'un simple réseau passif de distribution d'émissions produites presque entièrement par les journalises concentrés à la tête du réseau i.e., dans les salles montréalaises. Ce changement majeur de politique d'information, d'une part, entraînerait l'agrandissement des créneaux d'information sous l'impact d'une plus grande production de nouvelles et de dossiers régionaux et, d'autre part, briserait l'uniformisation montréalaise (ou "montréalisation") de l'information véhiculée par le réseau national québécois: uniformisation tant au point de vue du contenu que du format. Ce changement de politique ne pourra se réaliser sans que soit brisée cette mentalité qui veut, d'une part, que les directions régionales ne désirent pas d'ingérence de la part de la tête dans leur service d'information et, d'autre part, que seuls les journalistes montréalais ont la compétence professionnelle requise pour produire les bulletins ou les émissions d'affaires publiques de calibre national. Cette bataille des "mentalités" pourrait se transformer en une lutte stérile pour le pouvoir et ainsi freiner, sinon bloquer, toute tentative de changement.

Un tel changment de politique et de mentalités implique que le service d'information de la Société Radio-Canada soit présent dans toutes les régions du Québec, ce qui n'est pas le cas présentement. Par exemple, en télévision, il n'existe aucune équipe régionale de journalistes au Saguenay-Lac-Saint-Jean, dans l'Estrie, la Mauricie et l'Abitibi.Ces régions reçoivent les émissions de Radio-Canada par le truchement d'un télédiffuseur privé, affilié au réseau de télévision de la société d'Etat. Un plus grand effort pour assurer la couverture journalistique de tout le territoire québécois éliminerait les inégalités régionales, maintes fois dénoncées avec vigueur, qui privent les régions ci-dessus nommées non seulement d'un service d'information vraiment régional mais, en plus, de la diffusion sur le réseau national d'informations en provenance de ces mêmes régions.

La mise à l'essai d'une formule mitoyenne entre l'absence totale d'un service d'information de Radio-Canada et l'achat, ou la création, d'une station de télévision pourrait être expérimentée dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean où les habitants se plaignent amèrement de la situation qui, selon eux, s'éternise. Cette expérience-pilote serait d'autant plus facile à mener que la Société Radio-Canada possède déjà une station de radio à Chicoutimi. Son équipe de journalistes est présentement aussi importante que celle de Rimouski. Les journalistes de CBJ à Chicoutimi, à l'instar des autres équipes régionales de Radio-Canada, pourraient facilement produire l'information pour la radio et pour la télévision. Radio-Canada n'aurait donc qu'à conclure une entente avec sa station affiliée CKRS (télévision) pour que soient diffusés sur ses ondes les bulletins d'information rédigés par les journalistes de CBJ. Comme le bulletin de 22h., qui est réalisé par l'équipe des journalistes de Montréal, celui de la région Saguenay-Lac-Saint-Jean, à 18h., serait produit par les journalistes de Radio-Canada à Chicoutimi. C'est donc dire que, dans la région Saguenay-Lac-Saint-Jean, la Société Radio-Canada offrirait à son affilié une émission de plus qui serait le bulletin d'information

régionale. Voici un exemple où des investissements vraiment minimes et un changement des mentalités contribueraient à corriger une situation d'inégalité en termes d'accessibilité à un service complet d'information. Que l'émission "Le temps d'une paix" de Radio-Canada soit diffusée par une station affiliée (par exemple, CKRS) ou par une station de la société d'Etat cela ne modifie en rien le plaisir des téléspectateurs. Mais l'absence, au niveau local, d'émissions de nouvelles et d'affaires publiques et l'absence, au niveau national, d'information locale créent des inégalités et affectent directement de droit des téléspectateurs. Si cette expérience d'un service polyvalent d'information régionale se révélait concluante, elle pourrait s'appliquer partout où des situations analogues existent. Non seulement l'information régionale serait devenue un fait réel, mais Radio-Canada aurait pleinement réalisé son mandat d'une couverture journalistique nationale, c'est-à-dire une information à la fois inter et intra-régionale.

En devenant un réseau d'informations produites et émanant de toutes les régions du Québec, le bulletin national de 22h. devra accorder beaucoup plus d'importance, en termes de temps d'antenne et de priorité, à l'information d'ici. Un tel changement de politique provoquerait certainement une levée de boucliers de la part des stations francophones hors-Québec s'il n'était par accompagné de la mise en onde d'un bulletin national canadien autre que celui diffusé au Québec et pour le Québec. Quant au bulletin de 18h., qui est en très grande partie produit par les stations régionales de Radio-Canada, les bulletins d'information nationale et internationale devraient être présentées par les animateurs régionaux ce qui , d'ailleurs, serait prévu pour le mois d'avril 1986. La tête de réseau à Montréal enverrait, en fin d'après-midi, les reportages par "feed" et les stations régionales les utiliseraient comme bon leur semble pour préparer leur bulletin de 18h. Ainsi, l'émission continuera d'être régionale sans pour autant négliger les informations d'importance nationale et internationale. Cette nouvelle pratique éliminerait les mauvaises conséquences de l'"ingérence" de la Métropole dans une émission régionale d'information qui, actuellement, doit lui céder les premières cinq ou six minutes du temps d'antenne.

Quant à la radio de Radio-Canada, qui est qualifiée par plusieurs de parent pauvre, il faut que les notions d'information, en relation directe avec la spécificité du média, soient ré-examinées de fond en comble. Sa principale orientation, du moins pour sa chaîne MA, ne devrait-elle pas être l'information sous toutes ses formes? Radio-Canada possède les moyens professionnels et les compétences nécessaires pour effectuer un tel virage.

NOTES

1 SOCIETE RADIO-CANADA, *Ici Radio-Canada*, 23 janvier, 1971

2. CARON, André H., "Les télévisions au Québec: leurs programmes et leurs publics", *Cahiers de recherche en communication*, Université de Montréal, 1981, p. 129

3. *ibid.*, p. 131

4. SOCIETE RADIO-CANADA, *Rapport annuel 1982-83*, Ottawa, p. 14

5. LAFRANCE, Jean-Paul, *La télévision, un média en crise*, Montréal, Québec/Amérique, 1982, p. 200

6. KEABLE, Jacques, *L'information sous influence. Comment s'en sortir*, Montréal, VLB éditeur, 1985, p. 142

7. CONSTANTINEAU, Gilles, "La concurrence, keusséçà?", *Enquête*, vol. 4, no 3, été 1977, p. 37

8. DEMERS, François, Le trente, décembre 1982

9. LE BORGNE, Laval, *ibid.*

10. KEABLE, *op. cit.*, p. 124-125

11. *ibid.*, p. 124-125 p. 7

12. *Le Devoir*, 1985-11-29, p. 2

13. KEABLE, *op. cit.*, p. 124

14. *ibid.*, p. 123-124

15. SOCIETE RADIO-CANADA, *Politique journalistique*, Ottawa, 1982, p. 7

16. THIBAULT, Marc, *L'information au réseau français de Radio-Canada*, société Radio-Canada, Relations publiques, Services français, Montréal, 1978

17. *ibid.*, p. 6

18. *ibid.*, p. 5

19. *ibid.*, p. 7

20. *ibid.*, p. 9

21. DALLAIRE, Pierre, "La politique de l'information à Radio-Canada", *Inter*, vol. XI, no 12, juin 1977, p 5

22. MARTIN, Louis, "Radio-Canada, miroir des élites" dans Florian SAUVAGEAU *et al.*, *Les journalistes*, Montréal, Québec/Amérique, 1980, p. 166

23. KEABLE, *op. cit.*, p. 162

24. THIBAULT, *op. cit.*, p. 9

25. TVA, *Principes d'action. Information et affaires publiques*, Montréal, 1983, p. 2-2

26. *ibid.*, p. 3-3

27. *ibid.*, p. 4-3

28. *ibid.*, p. 3-8

29. Synopsis de l'émission *Carrefour*, société Radio-Canada, Montréal, 1958

30. SOCIETE RADIO-CANADA, *La stratégie de Radio-Canada. Plans de la politique de radiotélédiffusion du Conseil d'administration de la Société Radio-Canada en réponse à la demande du ministère des Communications*, Ottawa, 1983, p. 19

31. CONSTANTINEAU, *op. cit.*, p. 37

32. CORMIER, Michel, *La couverture télévisée de la campagne fédérale de 1984: le cas du Parti conservateur*, Groupe de recherche sur les journalistes et autres communicateurs, Département d'information et de communication, Université Laval, Québec, 1985, p. 30

33. DESAULNIERS, Jean-Pierre et Philippe SOHET, "L'univers du téléjournal québécois", *Communication Information*, vol. 3, no 2, hiver 1980, p. 199-208

34. *ibid.*, p. 201

35. CENTRALE DE L'ENSEIGNEMENT DU QUEBEC et INSTITUT CANADIEN D'EDUCATION DES ADULTES, *La parole, ça se prend*. Rapport et dossiers de référence du colloque populaire sur le rôle des médias, leur accessibilité, leur contrôle et leur propriété, tenu les 2 et 3 novembre 1979, à Montréal, p. 41

36. DESAULNIERS, *op. cit.*, p. 204

37. *ibid* p. 207

38 de la GARDE, Roger et Bernard BARRETT, "Profil sociodémographique des journalistes de la presse électronique québécoise", *Communication Information*, vol. 1, no 3, automne 1976, p. 263

39. *ibid.*, p. 266

40. *ibid.*, p. 273

41. KEABLE, *op. cit.*, p. 97

42. de la GARDE, Roger et Bernard BARRETT, "Profil socio-économique des journalistes de la presse écrite montréalaise", *Communication Information*, vol. 2, no 2, 1977, p. 272

43. *ibid.*, p. 271

44. *ibid.*, p. 276

45. *ibid.*, p. 273

46. MARTIN, *op. cit.*, p. 172

47. THIBAULT, *op. cit.*, p. 8

48. CONSTANTINEAU (1980), *op. cit.*, p. 136

49. CEQ et ICEA, *op. cit.*, p. 41

50. GENDRON, Louise, "Incertitudes québécoises: télévision *Good Morning America*", *Le Monde Diplomatique*, no 321, décembre 1980, p. 37

51. BOMBARDIER, Denise, "La télévision: moteur et reflet du changement au Québec", *Dossier-Québec*, Livre-dossier Stock no 3, Paris, Les Editions Stock, 1979, p. 284

52. BENJAMIN, Jacques, "Pouvoir politique et médias au Québec", *Communication-Information*, vol. 3, no 1, automne 1979, p. 67

53. *ibid.*, p. 70-71

54. cité dans BENJAMIN, *op. cit.*, p. 76

55. ROY, Michel, "Plaire et informer. L'évolution des pratiques journalistiques au Québec" dans Florian SAUVAGEAU et al., Les journalistes, Montréal, Québec/Amérique, 1980, p. 41